

**12.80%** Bons du Trésor Canada  
Eligible au REER  
3 mois  
Min.: 30 000 \$  
Taux sujet à variations  
BURNS FRY (418) 648-9000  
Service à l'investisseur

# LE SOLEIL

**PLYMOUTH SUNDANCE 1990**  
271 \$ par mois  
UNIFORME DE MOIS DE 10000 \$  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
DIVALLON  
CHRYSLER PLYMOUTH LEXUS  
2015, 3001, Châteauguay, Ste-Foy  
687-5510

LUNDI 26 FÉVRIER 1990

QUEBEC, 94<sup>e</sup> ANNÉE, NO 59  
46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00 \$  
MONTREAL-ILES DE LA MADELAINE-GASPESIE-ABITIBI 50¢

35¢

**QUEBEC**

**Un contrat de 6 milliards \$ pourrait échapper à Hydro**

Un projet de loi chemine au Vermont et pourrait, une fois adopté, réduire considérablement les chances d'Hydro de conclure une vente de 6 milliards \$. **A-6**

**LES ARTS**

**Le Salon du livre deviendra un lieu de rencontre**

Claire Bonenfant, présidente récemment élue du nouveau Salon du livre, entend redonner aux gens de Québec le goût de participer à cet événement. **C-2**

**LE GOUVERNEMENT**

**Des places « réservées » aux groupes ethniques**

Au printemps, Québec lancera son offensive pour porter de 1,7 à 9 % le nombre des postes occupés au gouvernement par les membres des groupes ethniques. **A-7**

**LE MONDE**

**Moscou acceptera le choix de la Lituanie**

L'URSS acceptera le choix de la Lituanie qui a décidé de se donner un parlement majoritairement non communiste, a déclaré Viktor Karpov, à Ottawa. **C-1**

**LE SPORT**

**Le Canadien bat les Blues 6-5 en prolongation**

Peu importe l'angle, il faut lancer et tenter sa chance. C'est ce qu'a fait Courtnall, en prolongation. En lançant aveuglément il a donné la victoire au Canadien. **S-2 et S-3**

**LE CANADA**

**Les huit employés ont été contaminés par un collègue**

Les dirigeants de la centrale nucléaire de Point Lepreau au Nouveau-Brunswick sont convaincus que le réservoir d'eau potable a été contaminé intentionnellement. **C-10**

**L'EDITORIAL**

**L'histoire rattrape Robert Bourassa**

Souhaitons à Robert Bourassa de trouver la force intérieure pour proposer une voie d'avenir à ses concitoyens plutôt que d'attendre qu'un banal accident électoral conduise le Québec à la souveraineté. **A-8**

**L'AUTOMOBILE**

**La Justy passe partout et la Micra a une mécanique fiable**

Dans la série d'essais de minicompacts, il est question, cette semaine, de deux automobiles japonaises, la Justy de Subaru et la Micra de Nissan. **B-1 et B-3**

**L'INDEX**

|                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| Québec et l'Est québécois | A-3 à A-5                  |
| Le Québec                 | A-6 à A-9, B-6, B-7 et C-4 |
| Le Canada                 | A-10 et C-12               |
| Le Monde                  | C-1                        |
| Annonces classées         | C-5 à C-10                 |
| Arts                      | C-2 et C-3                 |
| Automobiles               | B-1 à B-6                  |
| Bandes dessinées          | S-15                       |
| Bridge                    | C-9                        |
| Décès                     | C-10 et C-11               |
| Éditorial                 | A-8                        |
| Feuilleton                | C-7                        |
| Horoscope                 | C-9                        |
| Michel Corbeil            | A-7                        |
| Mots croisés              | C-6                        |
| Mot mystère               | C-6                        |
| Où aller à Québec         | C-4                        |
| Patron                    | C-9                        |

**LA MÉTÉO**

Ensoleillé avec passages nuageux et froid. Vents modérés par moments. Maximum de près de -15. Minimum de -18. Demain: faible neige débutant en matinée. **S-16**



Robert Bourassa

## Bourassa prévient McKenna, Wells et Filmon Pas de fédéralisme à genoux

« On n'a pas reçu de la population le mandat de pratiquer le fédéralisme à genoux », a lancé, le premier ministre Robert Bourassa, hier, sous les applaudissements nourris des délégués au conseil général du Parti libéral.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

Si l'accord du lac Meech est rejeté par le Canada anglais, « le Québec continuera de se battre comme il le fait depuis deux siècles et le Parti libéral sera, comme d'habitude, sa meilleure ga-

rantie pour son développement, son progrès, son dynamisme et sa place dans l'histoire des peuples », a-t-il ajouté.

S'adressant à la fois au Québec et au Canada anglais, M. Bourassa n'a fait aucun effort, bien au contraire, pour dissiper l'incertitude quant à ses intentions dans l'éventualité d'un

échec de l'accord du lac Meech. « L'histoire dira peut-être que le lac Meech était la chance unique du Canada », a-t-il déclaré en anglais.

« M. McKenna, M. Wells, M. Filmon doivent y penser. Ils doivent tenir compte des conséquences de leur geste (...) Ils doivent également réaliser qu'il n'en va pas simplement de la réintégration du Québec dans la Constitution canadienne, mais qu'il en va aussi de la crédibilité de tout le Canada à ré-

former sa propre loi fondamentale », a dit M. Bourassa.

**Fédéralisme monétaire**

La politique de hauts taux d'intérêt pratiquée par la Banque du Canada en raison de la surchauffe de l'économie ontarienne amène le premier ministre à la conclusion que « le fédéralisme monétaire n'est pas à l'avantage du Québec ».

Suite A-2, Bourassa...

Autres textes en page A-2

## Suspense à Managua Les Nicaraguayens votent à plus de 85 %

MANAGUA (AFP, PC, NYTNS) — Les Nicaraguayens ont répondu massivement à la convocation électorale d'hier, dans un climat de discipline et de calme, malgré des incidents isolés, notent les observateurs. Selon les estimations, le taux de participation se situe entre 85 et 90 %.

Des résultats fragmentaires, donc non concluants dévoilés peu après minuit, au moment de mettre sous presse, indiquaient que le président sandiniste sortant, Daniel Ortega, avait une longueur d'avance sur son opposant unioniste, Violeta Chamorro. Mais il y avait suspense car le vote était extrêmement serré et l'on n'écartait pas même l'hypothèse — qui constituerait une énorme surprise — de la victoire de Mme Chamorro.

1,7 million de Nicaraguayens avaient le droit de vote sur une population de 3,5 millions.

Les quelque 2000 observateurs internationaux chargés de vérifier le bon déroulement du scrutin, parmi lesquels ceux de l'ONU, de l'Organisation des États Américains (OEA) et du

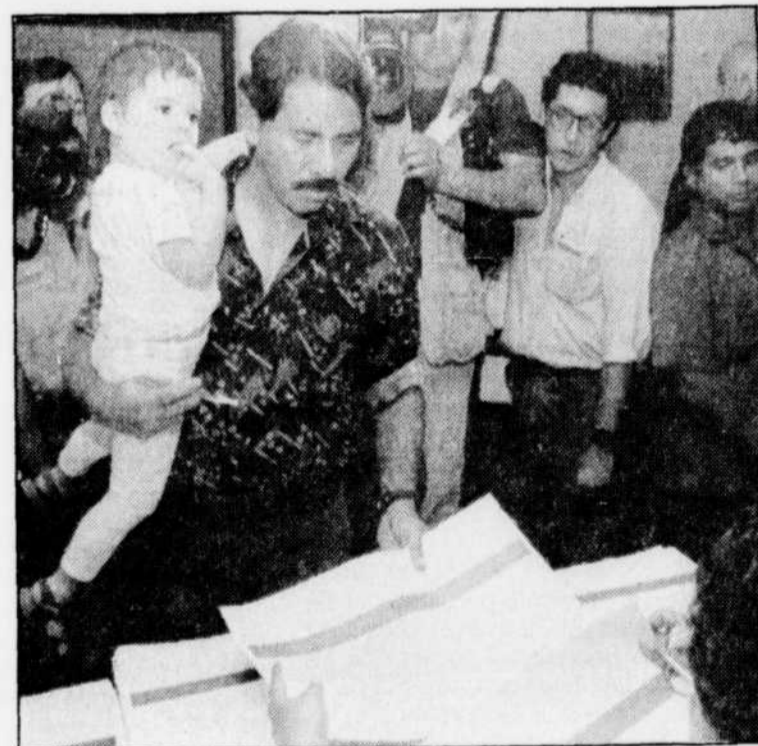
groupe dirigé par l'ancien président américain Jimmy Carter, n'ont reçu jusqu'à présent que peu de plaintes pour irrégularités.

Une plainte déposée dans le courant de l'après-midi d'hier par le candidat à la vice-présidence de l'Union nationale de l'Opposition (UNO), M. Virgilio Godoy, auprès de M. Carter, concernait l'encre — un don du gouvernement vénézuélien — dont est enduit le pouce de tout électeur, afin d'empêcher les votes multiples. Selon M. Godoy, cette encre, prétendument indélébile, ne résiste pas à l'effet du savon. M. Carter a annoncé qu'une enquête sera menée à ce sujet.

Le Conseil suprême électoral

Suite A-2, Nicaragua...

Autre texte en page C-1



Le président Daniel Ortega tient dans ses bras sa fille Camila au moment où il reçoit son bulletin de vote.

*Le raid Québec-Radisson... c'est parti!*

Le Grand Nord attend les participants de la course Harricana. Pour les 87 aventuriers qui prenaient le départ, hier matin à Québec, du premier raid international en motoneige, il n'y a plus de retour en arrière. Cette odyssee de 2500 km est « un rendez-vous avec l'inconnu » pour les motoneigistes partis à la découverte des plus grands espaces blancs du territoire québécois.

Voir tabloïd sport, page S-8

## La région de Québec accueillera la Commission des affaires polaires

La région de Québec devrait accueillir, d'ici un an, une partie du personnel permanent de la nouvelle Commission canadienne des affaires polaires, un organisme dont le mandat sera de contrôler l'évolution, au Canada et ailleurs, des connaissances sur le milieu polaire et de fournir aux Canadiens l'information sur les recherches effectuées dans ce domaine.

Nord canadien, que LE SOLEIL a pu consulter.

Le bureau du premier ministre Mulroney a confirmé, il y a quelques jours, que le Canada « créera cette commission le 1er avril en vertu d'une loi du Parlement ». De fait, le premier ministre avait abordé cette ques-

par MARC LESTAGE  
LE SOLEIL

Cet organisme fédéral établi à

Ottawa « disposera d'équipes à Yellowknife, dans l'Ouest, et Québec, dans l'Est », selon les documents soumis au ministère des Affaires indiennes et du

Suite A-2, Polaire...

Autre texte en page A-3

## À la recherche d'une nouvelle qualité de vie Une population active repeuple le Vieux-Québec

Luc N., à 70 ans, réalise un rêve longtemps caressé. Après le décès de son épouse, il quitte son condo des Jardins Mérici pour s'installer dans le Vieux-Québec. Il ne pourrait plus se passer dorénavant de son petit café du matin chez Temporel et de sa promenade quotidienne dans la rue des Remparts.

par LOUIS-GUY LEMIEUX  
LE SOLEIL

Carole M., mère d'une fillette de huit ans, vit heureuse dans le Vieux-Québec *intra muros* depuis cinq ans. Elle refuse l'idée reçue à l'effet qu'on ne peut élever des enfants dans le quartier latin et voit ses amies, monoparentales comme elle, chercher des logements dans son coin.

Maxime M., après une période d'errance, est retourné aux études. Il fréquente l'école d'architecture revenue depuis peu dans le Vieux-Québec. Il

rénove en même temps un appartement de la rue Saint-Paul où il compte s'installer à demeure après ses études.

Après un exode massif vers les banlieues dortoirs qui l'a laissé presque exsangue, le Vieux-Québec vit actuellement le début d'un phénomène contraire: le retour dans l'arrondissement historique d'une population active, diplômée et même familiale.

Tous les familiers du «Vieux», comme on dit, sentent qu'il se brasse du nouveau entre les fortifications et jusque dans la rue Dalhousie. La

Revenir dans le  
**VIEUX**  
Premier d'une série de 3

population change tranquillement. Entre deux carnaval-festival, la vie nocturne est maintenant moins animée que l'heure du marché.

**Retour au quartier**

Pour Carole Marceau, avocate et présidente du comité des citoyens du Vieux-Québec, ce phénomène porte un nom: cela s'appelle le retour dans le « quartier ».

« De plus en plus de gens  
Suite A-2, Vieux...



Me Carole Marceau, présidente du comité des citoyens du Vieux-Québec.

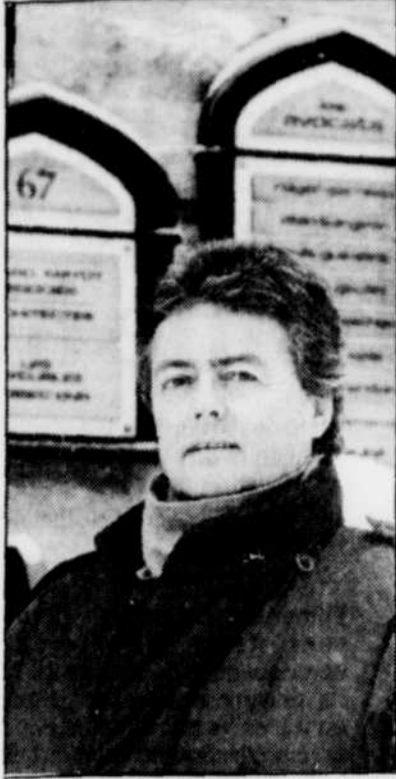


M. Michel Bonnette, directeur de la division du Vieux-Québec et du patrimoine.

## Suites de la première page



L'architecte George Leahy, rénove et construit actuellement dans le Vieux-Québec deux des plus beaux projets pour l'avenir (l'ancien conservatoire de musique, rue Saint-Denis, et les vieux entrepôts du Comptoir Emmaüs, rue Saint-Paul).



Pour l'architecte Georges Amyot, en amour avec le quartier, le Vieux-Québec offre une qualité de vie ignorée des banlieusards.

## Vieux...

qui cherchent une nouvelle qualité de vie reviennent dans le Vieux-Québec pour l'habiter en propriétaire», constate-t-elle. « Dans cinq ans, prophétise-t-elle, le quartier aura énormément changé pour le mieux ».

Selon Mme Marceau, ce renouveau se concrétise au sein de son mouvement composé de dizaines de résidents qui ont décidé il y a un an et demi de reprendre en main ce quartier laissé trop longtemps à la dérive et qui n'ont à la bouche que le mot « qualité de vie ».

L'histoire récente du Vieux-Québec montre qu'elle a raison. En 10 ans, durant les années 1970, le quartier latin a perdu près de la moitié de sa population. Il a surtout perdu ses enfants, donc ses familles. La population est passée de 5230 résidents en 1971, à 3500 habitants, pour beaucoup des « itinérants » ou des « mobiles », en 1981. Durant ces années de misère urbaine, le quartier était habité par plus de 50 % de personnes vivant seules.

Au cours des trois dernières années, la tendance démographique s'est redressée quelque peu. Si l'espace comme toute restreint du Vieux-Québec ne pourra jamais accueillir plus de 5000 résidents selon les urbanistes, il reste que les nouveaux habitants du Vieux veulent y prendre racine. C'est là la nouveauté.

Le plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec a établi une projection qui avance qu'en 1996, le nombre de ménages installés dans le Vieux-Québec aura retrouvé sa densité de 1971.

Le directeur de la division du Vieux-Québec à la ville de Québec, Michel Bonnette, a noté que le quartier bouge sensiblement depuis quelques temps. D'ailleurs, lui-même habite la belle rue Saint-Denis.

Pour lui, ce qui sauvera le Vieux, c'est ceux qui ont choisi d'y vivre aiment passionnément leur coin de ville. En plus, le Vieux-Québec a pu éviter jusqu'à aujourd'hui la « gentrification », c'est-à-dire l'envahissement par les puyppies, qui achètent plutôt un braise-en-ville qu'un logement familial.

## Rénover et nettoyer

L'architecte George Leahy, qui rénove et construit actuellement dans le Vieux-Québec deux des plus beaux projets pour l'avenir (l'ancien conservatoire de musique, rue Saint-Denis, et les vieux entrepôts du Comptoir Emmaüs, rue Saint-Paul) n'est pas moins optimiste.

« Durant les années 1950-60, le Vieux-Québec a vécu un phénomène de taudification catastrophique; c'était l'époque des chambres, explique-t-il. Il a fallu attendre le début des années 1980 pour que soient mis sur pied conjointement des programmes de rénovation, comme le programme Maître-d'oeuvre, qui ont relancé le quartier en permettant aux propriétaires d'avoir le goût d'investir ».

« Depuis trois ans, poursuit l'architecte, le quartier connaît un nouveau départ. On voit des gens qui aiment les belles choses redécouvrir ce coin de ville inimitable. Le retour dans le Vieux-Québec est bel et bien amorcé », dit-il.

L'architecte Georges Amyot a installé ses bureaux dans les combles de l'ancienne résidence du pasteur de l'église anglicane de la rue Sainte-Ursule et il a rénové des dizaines d'édifices dans le Vieux-Québec. Il est en amour avec le quartier depuis ses études à l'école d'architecture de la rue Mont-Carmel.

« Le Vieux-Québec offre une qualité de vie ignorée des banlieusards, dit-il. Les services sont plus personnalisés et les résidents possèdent un sentiment d'appartenance à leur quartier. Je sens un mouvement de retour après des années difficiles. On a commencé à nettoyer la rue Saint-Jean de la délinquance et de la drogue. Le Vieux-Québec redevient habitable ».

M. Amyot ne croit pas cependant à un retour des familles nombreuses. « Le Vieux-Québec offre maintenant en majorité des logements à louer ou à acheter de une ou deux chambres à coucher. Les nouveaux résidents formeront des ménages peu nombreux ».

## Demain: Les vrais propriétaires du Vieux

## Polaire...

tion pour la première fois à l'occasion de sa visite en Union soviétique, en novembre.

L'idée de créer une Commission canadienne des affaires polaires « découle de l'inquiétude que soulève l'état de la recherche polaire au Canada », peut-on lire dans le document. C'est au terme de nombreuses années d'études et d'enquêtes commandées par différents ministères fédéraux que le professeur T.H.B. Symons, de l'université Trent, a été chargé de définir la faisabilité de l'établissement d'une commission polaire, en 1988.

Ce travail : « Le Bouclier d'Achille », insistait sur « l'importance pour le Canada de participer à l'étude internationale des nombreuses questions polaires ayant des incidences scientifiques, environnementales, culturelles, socio-économiques et techniques ».

Cette responsabilité est également exprimée avec force dans le manifeste : « Exploiter les sciences et les technologies des régions froides », publié par le Conseil des sciences du Canada, en décembre.

Le gouvernement a donc décidé de créer cette commission afin de :

— Rehausser le profil du Canada sur le plan des affaires polaires en facilitant les contacts et la dissémination des connaissances.

— Promouvoir et encourager la mise sur pied d'institutions et d'organismes nationaux engagés dans ce sens.

— Attirer l'attention internationale sur des questions d'intérêt circumpolaires comme le brouillard arctique, l'effet de serre et les toxines introduites dans la chaîne alimentaire par l'eau et l'air.

— Appuyer le programme-cadre de décision du gouvernement en matière scientifique et technologique.

## Siège à Québec

Er ce qui concerne la décision du gouvernement central d'établir

## Si Meech ne passe pas, Rémillard prévient que le Québec ne tendra pas l'autre joue

À la veille d'entreprendre sans grande conviction une ultime tournée pour « vendre » l'accord du lac Meech dans l'ouest du pays, le ministre Gil Rémillard a haussé le ton à son tour, hier, déclarant que « les Québécois ont presque atteint le seuil de tolérance ».

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

« On était sur le perron de la maison. Ne venez pas nous faire des mamours après et nous dire que la sonnette ne marchait pas. Elle marche la sonnette et on la sonne tous ensemble aujourd'hui », a-t-il lancé dans un langage qui ne lui est pas coutumier.

« Il se peut fort bien que cette entente ne soit pas acceptée », commence à reconnaître cet éternel optimiste, qui prévoit une « crise sans précédent » en cas d'échec.

Les délégués au conseil général du Parti libéral se sont levés d'un bond et l'ont ovationné quand il a déclaré que le Québec « ne tendra pas l'autre joue » et qu'il ne retournera pas à la table de négociation.

Autre ovation quand M. Rémillard a déclaré que « le Québec n'a pas de leçons à recevoir d'aucune

autre province canadienne » en matière de protection des droits de la minorité.

Dès que l'accord du lac Meech aura été ratifié par toutes les provinces, M. Rémillard a réitéré que le Québec était prêt à élaborer une « charte des minorités », qu'il a rebaptisée « code des minorités », mais pas avant.

Dans ces conditions, le ministre ne semble pas très optimiste quant aux résultats de la rencontre qu'il doit avoir avec le premier ministre du Manitoba, M. Gary Filmon.

« Notre position est toujours la même : pas d'amendement à l'accord du lac Meech. A ce niveau-là, je n'ai rien d'autre à apporter. Par conséquent, ce que nous pouvons discuter, c'est les possibilités d'un deuxième round de négociations ». Pas question cependant d'un accord parallèle qui aurait pour effet d'atténuer la portée de l'accord du lac Meech.

## En Bref

## ■ Le sondage Sorécom-LE SOLEIL irrite Bourassa

Le premier ministre Bourassa n'a pas apprécié la façon dont LE SOLEIL a traité le dernier sondage Sorécom, qui révèle que le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement Bourassa a chuté de six points depuis le mois de janvier et que, pour la première fois depuis 1987, la majorité des répondants se disent insatisfaits de son travail. « Vous savez combien je respecte la liberté d'information, mais vous auriez pu faire un titre comme quoi, malgré une situation très difficile, le PLQ ferait élire autant de députés que le 25 septembre dernier. Vous le dites au dixième paragraphe. Vous auriez pu dire : ce gouvernement formidable, malgré tous les problèmes difficiles... »

## ■ Frais de scolarité : un dégel gênant

La hausse des frais de scolarité universitaires décrétée par M. Claude Ryan a provoqué une certaine gêne au conseil national du PLQ. Les délégués ont résolu de « déposer » une proposition de l'association de Prévost qui voulait manifester sa « satisfaction » de voir les frais de scolarité augmenter. Un membre de la commission politique a fait valoir que c'était un peu « baveux » à l'endroit des étudiants.

## ■ Gagnon-Tremblay et la loi 146

La ministre Monique Gagnon-Tremblay aurait pu se retrouver dans une situation gênante, elle aussi, si le conseil général avait eu le temps de débattre une proposition réclamant des amendements à la loi 146 sur le

une permanence dans la région, il s'agit d'un choix logique, puisque Québec et Yellowknife « sont des centres importants en ce qui a trait à la recherche polaire, et leur situation géographique convient parfaitement au rôle qu'elles auront à jouer auprès des commissaires et de la communauté scientifique polaire », selon les termes utilisés par le professeur Symons, dans une étude de faisabilité.

Ces observations du scientifique de l'université Kent, de Peterborough, ont plu à l'anthropologue Louis-Emond Hamelin, professeur chercheur sur le Nord de l'université Laval, et à Pierre Talbot, le directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain qui ont fait de ce dossier un cheval de bataille, depuis quelques années.

Les efforts de Hamelin et de la Chambre de commerce régionale ont culminé le printemps dernier lors de la tenue d'un colloque international sur la nordicité tenu au Mont-Sainte-Anne. Cette offensive a eu lieu au moment stratégique où le cabinet devait décider du sort que l'on ferait au projet de création d'une commission canadienne des affaires polaires.

## Bourassa...

Si au moins, il était compensé par un « fédéralisme fiscal » et un « fédéralisme budgétaire » avantageux. Mais non, le budget Wilson est « très décevant » à cet égard, estime M. Bourassa. Il admet que M. Wilson doit s'attaquer au déficit « mais il faut tenir compte de la capacité de payer des provinces ».

Or, même si l'Ontario a un surplus budgétaire de \$11 millions cette année et que sa capacité fiscale est de 25 % supérieure à celle du Québec, elle est à peine plus touchée par les coupures dans les subventions aux provinces : 58 \$ par habitant au Québec, 61 \$ en Ontario.

Invité, en conférence de presse, à préciser si le fédéralisme demeurerait rentable pour le Québec, le premier ministre a quand même trouvé « des éléments qui sont certainement positifs et d'une façon permanente ».

Malgré ses critiques de la politique monétaire d'Ottawa, il a rangé parmi ces éléments positifs la monnaie commune « qui permet une liberté de commerce qui est fondamentale », ainsi que la péréquation « même si elle est insuffisante ». Selon lui, ce sont les éléments « conjoncturels » comme les taux d'intérêt qui sont négatifs.

## Scénarios alternatifs

Quoi qu'il en soit, le conseil général du PLQ a officiellement approuvé, hier, la création d'un comité chargé de « la préparation de scénarios alternatifs à être soumis aux instances du parti afin de parer à l'éventualité de l'accord du lac Meech ».

Il y en a au moins sur lequel M. Bourassa a refusé de spéculer dès le départ, sans toutefois l'exclure complètement : celui d'élections anticipées ou d'un référendum.

« Ni directement, ni indirectement, quel que soit le code que vous utiliserez pour essayer de décoder mes propos, je ne veux pas vous annoncer quoi que ce soit sur une consultation électorale. Nous avons été élus pour quatre ans et nous avons l'intention de respecter notre mandat pour quatre ans », a-t-il lancé aux journalistes.

« Ce n'est pas la volonté des militants, ni du chef du parti de relancer le Québec dans une élection ou un référendum. Si jamais il y avait des changements, parce qu'on ne peut pas prédire l'avenir d'une façon absolue, vous serez avisés », a-t-il ajouté. Erreur ou lapsus, il a quand même échappé un petit bout de phrase : « mais c'est pas exclus ».

Les membres du comité devront être choisis au plus tard à la fin de mars 1990. Au cours du printemps prochain, il procédera à une consultation des associations de comté, qui sera suivie d'assemblées régionales à l'automne. Le rapport du comité devra être remis à l'exécutif du PLQ en janvier 1991, pour être finalement soumis au congrès des membres le mois suivant.



Le premier ministre Robert Bourassa quittant souriant le Centre municipal des Congrès, son bras autour des épaules de son épouse Andrée, à l'issue du conseil général du PLQ, hier.

patrimoine familial. Visant explicitement Mme Gagnon-Tremblay, marraine de la loi, la proposition dénonçait le fait que « des personnages politiques occupant de très hauts postes dans le gouvernement du Québec se sont déjà soustraits des obligations de la loi 146 qu'ils ont eux-mêmes imposées à la population du Québec ».

## ■ Appel des anglophones

Les militants anglophones avaient eux aussi un message à livrer au Canada anglais, lors de ce conseil général. Dans une résolution d'appui à l'entente du lac Meech, les membres du comité ad hoc sur la communauté anglophone lancent un appel « à tous les Québécois et à tous les Canadiens à manifester leur appui à l'accord, à trouver au fond d'eux-mêmes la générosité d'esprit, le respect de la différence, ainsi que la confiance réciproque nécessaires à ce que nous puissions continuer à travailler ensemble à bâtir un Canada uni ». Et lorsque Bill Cosgrove — l'ancien candidat défait dans Westmount — a présenté la résolution, il a demandé aux anglophones du Québec qui n'ont pas appuyé le Parti libéral de reconsidérer leur position. « Nous sommes ici chez nous », a-t-il dit.

## ■ Les détracteurs

M. Bourassa et M. Rémillard avaient des arguments contre les détracteurs de l'entente du lac Meech. La société distincte n'est pas « une coquetterie, c'est une réalité, un fait reconnu depuis 1774 », a dit M. Rémillard, ajoutant que la disposition de l'entente du lac Meech sur le pouvoir de dépenser ne voulait pas dire qu'on enlèverait des pouvoirs à Ottawa. Le premier ministre a déclaré que les arguments qu'on utilise pour expliquer l'opposition au lac Meech — à savoir la loi 178, le bilinguisme ou le fait que le Québec ait appuyé l'entente de libre-échange — sont des « prétextes pour empêcher que le Québec soit une société distincte ».

Même s'il assure qu'il ne faut pas voir la preuve que le gouvernement a fait son deuil de l'accord du lac Meech, M. Bourassa a indiqué que le comité « peut amorcer certaines réflexions même si on ne sait pas encore complètement si l'accord sera rejeté ou adopté ».

En fait, il existe déjà au PLQ un groupe de travail dont la composition n'a jamais été rendue publique et qui travaille depuis l'automne dernier à l'élaboration de scénarios alternatifs à l'accord du lac Meech.

Sous prétexte qu'il ne faut pas confondre la réflexion et la politique définitive du Parti libéral, M. Bourassa a refusé de dire quoi que ce soit des travaux de ce groupe de travail, ni même qui en fait partie.

## Nicaragua...

(CSE) a de son côté annoncé que huit bureaux de vote n'ont pu ouvrir, dans le nord et le centre du pays, et que 10 autres ont été déplacés, en raison des violences exercées par la Contra.

Un bureau de vote a été fermé à Cruz del Rio Grande, dans la région de la côte atlantique du Nicaragua, en raison « d'actions de la Contra ». La « Contra » menaçait des paysans et aurait séquestré deux scrutateurs du FSLN, selon la radio.

D'autre part, l'ambassadeur canadien Gar Pardy a déclaré qu'il faisait enquête au sujet d'un usage inapproprié de l'aide canadienne au Nicaragua. En effet, des membres du FSLN auraient apporté des céréales canadiennes dans un quartier pauvre dans l'intention d'acheter des votes.

Concernant les résultats du vote, le président du CSE, M. Mariano Fiallos, a par ailleurs demandé aux médias de s'abstenir de diffuser des estimations, afin de garantir la sérénité des opérations de décompte des voix.

Le porte-parole de l'UNO, le socialiste Luis Sanchez, a affirmé à ce sujet que son parti ne publierait pas de chiffres avant la diffusion par le CSE des premiers résultats partiels. « Nous ne rompons cet accord que si le décompte du CSE diffère du nôtre », a déclaré M. Sanchez.

Des élections « certifiées libres et honnêtes » au Nicaragua, quel qu'en soit le vainqueur, offriront « un meilleur climat » dans lequel les relations des États-Unis avec le Nicaragua pourront être améliorées, mais il ne s'agit pas de la seule condition à cette amélioration, a estimé hier le président George Bush. M. Bush était interrogé sur la politique des États-Unis à l'égard du Nicaragua dans l'hypothèse d'une victoire du président Daniel Ortega.

Mais, a ajouté M. Bush, le Nicaragua « fait certaines choses qui sont inacceptables pas seulement dans l'opinion des États-Unis, mais aussi pour d'autres pays ». La question des relations entre Managua et la guérilla salvadorienne est « clairement un domaine où il doit y avoir des changements », a-t-il dit.

Le président Ortega a déclaré que s'il était réélu, son gouvernement ne fournirait pas d'armes au Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN, guérilla salvadorienne), dans une interview publiée samedi par le *New York Times*.

## ■ Incendie rue de la Tourelle

QUÉBEC — Les pompiers de Québec ont répondu à une deuxième alarme dans un immeuble du 435, de la rue de la Tourelle, vers 21 h 30 hier. Le feu s'est déclaré à l'étage de la maison, dans un appartement habité par trois étudiants qui étaient absents quand les flammes ont éclaté. Ce sont les locataires du rez-de-chaussée qui ont donné l'alerte en voyant la cage d'escalier enfumée. Les pompiers ont maîtrisé la situation en 45 minutes environ. Les dégâts ont été limités. Le feu a pris naissance dans la cuisine ; on pense qu'il s'agit de négligence.



Benoît Bouchard est maintenant titulaire du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie

## MIL Davie : Benoît Bouchard doit rencontrer son homologue québécois

ROBERVAL (PC) — Dès aujourd'hui, le nouveau ministre fédéral de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, M. Benoît Bouchard, doit rencontrer son homologue québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard Tremblay, afin de tenter de dénouer l'impasse qui existe dans le dossier du chantier maritime de MIL Davie, de Lévis-Lauzon.

La semaine dernière, plusieurs organismes à vocations diverses ont réclamé une concertation urgente des gouvernements du Canada et du Québec afin d'assurer l'avenir de ce chantier maritime.

À Roberval, samedi, lors d'une soirée organisée en son honneur pour marquer sa mutation au sein du gouvernement Mulroney, le ministre Bouchard a expliqué que 3000 emplois sont en cause et qu'il faut le plus rapidement possible prendre des décisions. Il a rappelé que ce secteur d'activité est de juridiction provinciale, mais que certaines responsabilités incombent au gouvernement fédéral.

En plus d'être préoccupé par le dossier de ce chantier maritime, M. Bouchard est vivement intéressé par le sort de l'Agence spatiale canadienne. Il n'est pas du tout satisfait de l'évolution de ce dossier en raison de l'absence de crédits. Le dernier budget du ministre Michael Wilson n'a pas amélioré la situation, selon lui, et il exigera des réponses dans les plus brefs délais.

En abordant ces deux dossiers, samedi soir, le ministre Bouchard a déclaré que le premier ministre Brian Mulroney l'a désigné, la semaine dernière au moment de remanier son cabinet, pour relancer notamment l'économie de Québec et de Montréal.

## La SQ recherche les assassins de l'ex-motard Dostie

La Sûreté du Québec recherche toujours le ou les assassins de l'ex-motard Marcel Dostie, dont le corps criblé de balles a été retrouvé vendredi midi dans une maison de Saint-Georges.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

L'individu de 34 ans a été abattu de plusieurs balles à l'abdomen dans la nuit de jeudi à vendredi, alors qu'il se trouvait près de la porte de sortie de la résidence de sa mère, qu'il habitait depuis quelque temps.

Le corps a été découvert par la secrétaire du garage où travaillait Dostie et qui s'inquiétait de l'absence de l'employé. L'autopsie a permis aux enquêteurs d'apprendre que la mort de l'ex-membre du club El Torros, remontait à quelques heures.

Jusqu'à maintenant, la police est restée prudente dans ses commentaires, refusant de relier ce meurtre à un règlement de compte. Elle n'a pas voulu confirmer le fait que la victime était soupçonnée d'avoir proféré des menaces de mort à un jeune Beauceron la semaine dernière.

## Commission scolaire de Thetford

# Un psychologue intente une poursuite de 342 112 \$

THETFORD MINES — Un psychologue poursuit la commission scolaire de Thetford Mines, sa présidente Claire Houle, et son ex-président Michel Lacasse en dommages-intérêts pour 342 112 \$ pour discrimination, haine, vengeance qui l'ont empêché d'obtenir un poste permanent.

Dans l'action qu'il vient d'inscrire en cour supérieure, dans le district de Frontenac, Marc-André Lessard réclame 200 000 \$ pour avoir perdu la chance d'avoir sa permanence, 75 000 \$ en dommages, 50 000 \$ pour atteinte à sa réputation, et 17 112 \$ en pertes de revenus.

Le requérant reproche aux parties défenderesses d'avoir eu une action concertée pour l'écartier de tout autre poste que celui de formateur pour la formation préparatoire à l'emploi. Selon lui, l'affaire remonte en décembre 1984 alors qu'il avait eu une discussion animée avec

M. Lacasse, alors président de la défunte commission scolaire régionale de l'Amiante. Mme Houle avait été témoin de l'échange entre les deux hommes.

Le demandeur soutient qu'après cet accrochage, M. Lacasse et Mme Houle ont nourri à son endroit une rancune et une haine tenaces. Dès le début de l'année 1985, il est informé que ses services d'animateur auprès d'un groupe de jeunes décrocheurs ne sont plus requis, bien que son contrat ne doit prendre fin qu'en mars. Finalement, après diverses tractations, il reste à son poste.

Au début de 1986, M. Lessard pose sa candidature à un poste de formateur. Malgré une

recommandation favorable du comité de sélection à son égard, il n'est pas embauché.

Plus tard, après des négociations avec le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante, la commission scolaire signe une déclaration de règlement hors cour en vertu de laquelle elle s'engage à cesser toute mesure discriminatoire, représailles ou menace à l'endroit de M. Lessard.

Cependant, en novembre 1989, malgré une recommandation unanime du personnel cadre, la commission scolaire lui refuse une suppléance de six mois pour remplacer un psychologue.

M. Lessard soutient que M. Michel Lacasse avait dit lors de la signature de l'entente de 1986 que la commission scolaire avait beau signer ce qu'elle voudrait que Lessard ne travaillerait plus pour elle.



Devant des spectateurs très attentifs, le Dr Houle effectue une simulation de chirurgie mineure. L'objet de la chirurgie? Enlever un kyste au pauvre clown venu entre deux rendez-vous d'affaire.

## À l'hôpital du Saint-Sacrement Un voyage dans le monde de la médecine familiale

La médecine familiale, c'est pour la vie. De l'embryon au troisième âge, en passant par les péripéties de l'adolescence et les diverses embûches de la vie adulte. Et, par le moyen d'un voyage à travers 13 ateliers survolant chacune de ces étapes, l'unité de médecine familiale de l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec a réussi à en expliquer le principe à plus de 1000 visiteurs venus profiter, samedi et hier, de la fin de semaine portes ouvertes.

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

« Le médecin de famille, c'est plus qu'un soigneur de bobos », explique Jean Mazziade à travers la horde de petits patients l'entourant dans son local. « Le médecin de famille voit la personne dans son ensemble. Il la connaît. Il s'intéresse à tout ce qui la concerne. Pas seulement le mal qu'elle vient faire diagnostiquer. »

« Il a un peu un rôle de psychologue en plus d'être médecin. L'atelier que j'anime ici aujourd'hui en est un exemple. La toxicomanie est un sujet que nous pouvons aborder avec les jeunes. Pas seulement savoir s'ils prennent de la drogue mais pourquoi ils en prennent. Qu'est-ce qui, dans leur environnement, peut les pousser à en prendre. »

Dans la plupart des ateliers proposés aux visiteurs ce

week-end, le côté humain de la médecine brillait effectivement de tous ses feux. Comme dans celui destiné aux adolescents, où la « période trouble » de la vie est discutée. Ou encore dans celui abordant le sujet du sida. Comment faire face à cette maladie incurable? Comment aider ceux qui en sont atteints?

« Il y a aussi la salle de rencontres familiales où le médecin rencontre tous les membres d'une famille confrontés à une maladie grave ou quelques chose du genre. Il leur parle, les aide et les oriente dans leur démarche. »

### Tous les avantages

Non seulement l'unité de médecine familiale propose-t-elle un service personnalisé aux personnes qui y font appel, elle comporte de plus tous les avantages des services retrouvés dans les hôpitaux.

« Les personnes préfèrent parfois faire appel aux clini-

ques privées car elles craignent les engorgements des hôpitaux, explique René Lamontagne, directeur de l'unité de médecine familiale. Mais ici, nous avons une entrée séparée, un service de rendez-vous indépendant et de plus, nous avons accès à tous les services hospitaliers. »

L'agrandissement de l'unité de médecine familiale du Saint-Sacrement devrait, du moins l'espère-t-on, susciter une augmentation de la clientèle, qui se chiffre entre 10 000 et 12 000. Pour la prochaine année, la direction de l'unité prévoit accueillir près de 25 000 patients.

« Le but premier de cet agrandissement était de répondre plus adéquatement à notre rôle éducatif, poursuit René Lamontagne. Depuis deux ans, le gouvernement oblige les finissants en médecine à faire un stage en médecine familiale s'ils désirent devenir omnipraticiens. Nous nous devons donc d'agrandir pour répondre à cette demande. De 12 unités, nous sommes passés à 24. Une quarantaine de médecins y travaillent. »

« Et en augmentant l'espace et le personnel, nous sommes également en mesure de répondre à une plus grande demande au sein de la population. »



C'est à Québec que sont situées les installations de la garde côtière pour voir à l'exploitation hivernale de voies maritimes et assurer la desserte et le ravitaillement des agglomérations des territoires du Nord.

## Québec a tous les atouts pour accueillir l'organisme fédéral des affaires polaires

Les promoteurs de Québec ont multiplié les interventions et recruté des dizaines d'alliés dans le but d'établir que la capitale est toute désignée pour accueillir une permanence de la Commission canadienne des affaires polaires.

par MARC LESTAGE  
LE SOLEIL

Entre autres réalisations et réalités, ils ont fait valoir que :

— Québec est la plaque tournante du transport aérien vers l'Est et le Nord.

— C'est à Québec que sont situées les installations de la garde côtière pour voir non seulement à l'exploitation hivernale de voies maritimes, mais encore pour assurer la desserte et le ravitaillement des agglomérations des territoires du Nord.

— L'armée canadienne dispose, à Valcartier, d'importantes troupes en résidence lui permettant de contribuer au développement de la science de la guerre et du déploiement utile des troupes en milieu nordique.

— Québec est aussi doté d'un milieu universitaire développé (université Laval, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique et Ecole nationale d'administration publique) ce qui favorise les associations entre professeurs et chercheurs.

— C'est la division de Québec de la Société canadienne des postes qui assure la supervision des 36 sites nordiques relevant ddu territoire provincial. C'est également à Québec qu'a été conçu et vérifié un système particulier de surveillance et de gestion des centraux à distance pour les besoins spécifiques du Nord, une technologie qui a déjà été exportée à New York, au Maroc et au Japon.

— C'est également à Québec (région Montmorency) que se trouve le secteur Boreal d'Hydro-Québec qui gère l'exploitation de tout ce qui se trouve au nord des grands ouvrages hydro-électriques de la société d'Etat.

— En ce qui concerne le Centre d'études nordiques de l'université Laval, il s'est déjà assuré une reconnaissance internationale avec des recherches sur le pergélisol, les cultures abritées, la linguistique chez les populations autochtones du Nord, l'écologie végétale, la mécanique des glaces et la revégétation en milieux nordiques notamment.

## Fin de semaine occupée pour le Groupe d'intervention tactique de la Sûreté du Québec

La fin de semaine a été passablement occupée pour les membres du Groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec. Le GTI a en effet été appelé à deux reprises en autant de jours, à Stoneham d'abord, puis en Beauce.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE et ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Leur plus récente intervention et la plus courte remonte à hier, alors que les policiers de Saint-Prospier ont appelé le GTI pour venir en aide à une femme de 26 ans qui menaçait de s'enlever la vie.

Vers l'heure du dîner, une amie de la jeune femme dépressive a averti les policiers que cette dernière s'était barricadée dans sa maison de la 8e Rue. La jeune femme était en possession d'une arme à feu de calibre .303. Les négociateurs de la Sûreté du Québec qui se sont rendus sur les lieux ont rapidement réussi à entrer en contact avec elle. Tant et si bien qu'elle s'est livrée à eux à 15 h 10, alors que les membres du Groupe d'intervention n'étaient pas tous rendus sur les lieux.

Aucun coup de feu n'a été tiré durant l'opération. La jeune femme a été conduite à un centre hospitalier de la région de Québec où elle recevra les soins appropriés.

Les choses ne se sont pas résolues aussi vite samedi matin à Stoneham. La vaste opération policière mise en branle pour raisonner un individu 34 ans qui, armé d'un fusil, s'était réfugié dans le bois, s'est finalement terminée une douzaine d'heures plus tard par l'arrestation de Marc Morency. L'homme devra s'expliquer ce matin en cour.

Le suspect s'était rendu le matin même chez un résident du boulevard Talbot en le menaçant avec un fusil. La rencontre s'est terminée par une altercation et Morency, un handicapé auditif, a voulu retourner dans son chalet, sis au bord de la rivière Noire à Stoneham.

La présence policière le pendant incite à demander l'aide d'un voisin, qui a téléphoné à un de ses amis. Par la suite, l'individu est retourné à son domicile. Il devait ensuite s'enfuir dans la forêt, dans l'espoir d'échapper à ses poursuivants, des membres du Groupe d'intervention accompagnés d'un chien-pisteur, mais en vain.

Du 5 février au 2 mars 1990

# 10<sup>9</sup>%

aussi disponible sur  
**BLAZER - PICK-UP S/T 1990**

# 9<sup>9</sup>%

48 MOIS  
sur tous les  
**CAVALIER**  
en vente chez **MARLIN**

Cette offre se termine le 12 mars 1990.

## MARLIN

Chevrolet Oldsmobile inc.

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest,  
Québec **688-1212**



### Exposition sur l'histoire des Franciscains

Le lieutenant-gouverneur du Québec, Gilles Lamontagne, inaugurerait hier à la maison des Franciscains, une exposition présentée dans le cadre du centenaire des Franciscains au Canada. L'évêque anglican Allen Gooding (à gauche) et le père Wilfrid Soucy ont fait faire la grande tournée au lieutenant-gouverneur avant de procéder à la cérémonie. Une vingtaine d'œuvres provenant de la collection Soucy à Rivière-du-Loup tapisseront jusqu'à cet après-midi les murs de la maison sise au 330, chemin Sainte-Foy. Ces œuvres d'artistes québécois relatent diverses étapes de l'histoire des Franciscains au Québec.

### Le nom de l'abbé Raoul Cloutier restera gravé dans la mémoire de milliers de jeunes

Dans la mémoire de dizaines et dizaines de milliers de jeunes et de moins jeunes, le nom de l'abbé Raoul Cloutier restera gravé. Décédé au début de février à l'âge de 81 ans, l'abbé Cloutier demeurera toujours celui qui a donné aux colonies de vacances l'impulsion qu'elles ont connue il y a quelques décennies.

par JEAN MARTEL  
LE SOLEIL

Fondateur des camps-écoles Trois-Saumons, près de Saint-Jean-Port-Joli, et Minogami, près du parc de la Mauricie, l'abbé Cloutier s'était d'abord occupé de l'œuvre des terrains de jeux, à Québec. Ensuite, pendant la guerre, il avait été aumônier militaire et avait accompagné l'armée canadienne au Royaume-Uni, en Afrique du Nord et en Italie.

De retour au pays, il a fondé en 1947 le camp-école Trois-Saumons. Plus tard, en 1963, il en établit un deuxième, à Minogami cette fois. C'est d'ailleurs là qu'il a vécu ses dernières années, avant d'être hospitalisé au foyer des anciens combattants du CHUL, à Sainte-Foy.

Ceux qui l'ont connu présentent l'abbé Cloutier comme un homme-orchestre. Il était actif sur tous les fronts. À force de travail, d'ingéniosité et de constance, il a réussi à mettre sur pied une œuvre qui aujourd'hui produit de fructueux résultats. Par exemple, depuis trois ans les deux colonies reçoivent 12 000 jeunes par année, soit pour des séjours de quelques semaines pendant la saison estivale, soit pour des classes vertes.

L'abbé Denis Duval, du diocèse de Québec, le décrit ainsi : « Homme de nature peu disciplinée au départ, peu enclin à l'obéissance



L'abbé Raoul Cloutier est décédé en février à l'âge de 81 ans.

aveugle, Raoul Cloutier est devenu un prêtre fidèle et généreux, un éducateur habile et perspicace, un ami fiable et disponible, un artisan qualifié du bien commun.

« Toute sa vie, il a été un être indéfiniment têtue. Mais un têtue plutôt plaisant, original, cohérent. Comme il était difficile de le faire changer d'idée ! Et ce qu'il pouvait déployer d'efforts, de talent, d'ingéniosité pour implanter une nouveauté opportune, pour faire aboutir un projet ! »

De son côté, M. Pierre Bigauette, directeur général des Camps Trois-Saumons et Minogami, fait ressortir l'accent que l'abbé Cloutier mettait sur les sciences naturelles. Combien de personnes aujourd'hui doivent leur préoccupation écologiste et même leur carrière en sciences au séjour qu'ils ont fait dans ces camps !

Cet homme, qui est « entré dans la légende », comme le dit l'abbé Duval, a reçu l'Ordre du Canada et sa contribution a été reconnue par le gouvernement du Québec.

## Porte ouverte sur les carnivals d'antan et d'aujourd'hui

« R'garde maman ! C'est le père Noël et sa femme ! » Tout de glace vêtus, les deux patineurs sculptés par Michel Lepire à l'entrée du Centre d'initiation à l'histoire de la ville de Québec n'ont point été indignés par la remarque du gamin de six ans. Après tout, comment pouvait-il savoir que ces deux personnages se voulaient les représentants de l'époque à laquelle a pris naissance le premier grand carnaval de Québec !

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

Ce premier vrai carnaval, présenté en 1894 sous la présidence d'honneur de lord Aberdeen, avait attiré au-delà de 20 000 visiteurs venus de tous les coins du pays et des États-Unis. Six jours de festivités avaient alors animé la ville, le tout couronné par un défilé comptant 200 chars allégoriques !

Les patineurs de Michel Lepire, érigés en moins de deux heures dans l'après-midi d'hier, accueillent jusqu'au 18 mars les passagers de ce voyage dans le temps remontant aux premières années carnavalesques. Intitulée « D'un carnaval à un autre », l'exposition remonte aux sources de cette grande fête québécoise et relate les faits ayant mené au « carnaval des temps modernes », présenté depuis 1955.

On y découvre l'esprit ayant animé les premières manifestations carnavalesques, alors que tout un chacun était appelé à chauffer les lames pour prendre part aux nombreuses activités. À l'époque, toutes les patinoires de quartiers prenaient vie. Elles étaient le centre des activités. Tout ce qui prenait place sur la glace était synonyme de carnaval.

Pas étonnant que les concours de sculpture sur glace, maintenant transformés en concours de sculpture sur neige, aient pris une si grande importance dans le cœur de tous les carnavaliers.

Michel Lepire, qui sculpte la glace depuis sept ans, est lui-même un de ces nobles participants aux activités carnavalesques. Cette année, il a fasciné nombre de visiteurs avec ses sculptures sur glace érigées à la place d'Youville.

« Je préfère sculpter la glace

car c'est vraiment de la sculpture. On ne peut pas réellement parler de sculpture sur neige. La neige est plus malléable, on la modèle plus qu'on la sculpte. »

Avec ses pics, ses pelles, et même sa scie à chaîne, Michel Lepire s'attaque aux blocs de glace avec la plus grande assurance. Un

p'tit coup de pic par ci, un grand coup de scie par là et le tour est joué. Et, même si le tout apparaît comme un jeu d'enfants, Lepire confie que ne devient pas sculpteur sur glace qui le veut.

« J'ai beaucoup d'amis qui sculptent le bois à merveille et qui n'ont jamais été en mesure de sculpter une pièce sur la glace. Ils sont habitués de travailler de petits objets. Les sculptures sur glace ou sur neige sont généralement des pièces très imposantes et il n'est pas facile pour eux d'ajuster leur vision. Les proportions sont différentes, il faut avoir un oeil différent. »

Plus d'intérêts  
pour votre R.E.E.R.

**11.50**  
POUR CENT  
1 an payé  
annuellement

Taux sujet à changement  
**BONI DE 1/4%** **BONI DE 1/2%**  
Sur les contributions\* 1989/90 à un R.E.E.R. sous forme de dépôts à terme de 1 à 5 ans. Pour un Terme de 15 à 20 mois sur les contributions 1989/90 les renouvellements ou transferts.

Heures D'ouverture : R.E.E.R. 8h à 20h Du Lundi 26 Février au Jeudi 1<sup>er</sup> Mars. \*Offres sujetes à retrait sans préavis. Offres se terminant le 1<sup>er</sup> mars 1990. Dépôts existants et transferts non admissibles.

Tirez meilleur profit de votre R.E.E.R.

**TRUST First City**

Membre de la Société d'assurance - dépôts du Canada  
Membre de la Société d'assurance - dépôts du Québec  
Montreal: 1125, boul. de Maisonneuve ouest, 284-2424 ou 1-800-361-0430  
Directeur: Tony Tiberti

**NOUVEAU** Distributeur **LIKE-NU™**  
Valves et compresseurs  
**Bendix**  
remanufacturés

**NOUVEAU AGRANDI** **FREINS** **SPECIALITES L.T.E.E.** **D'AUTO et camion**

Québec: (418) 626-5276 / FAX (418) 626-7843 / Sans-frais 1-800-463-4394  
Sainte-Foy: (418) 872-3751, Chicoutimi: (418) 696-3330

**Centre Vision**  
OPTOMETRISTES  
Dr Charles Noël, O.D.  
Galeries Chagnon Lévis  
837-4563

EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT • LUNETTES

|                              |                                   |                               |
|------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| SAINT-ROMUALD<br>839-0617    | CHARNY<br>832-0104                | PLACE SAINTE-FOY<br>653-4057  |
| GALERIES CHAGNON<br>837-4563 | GALERIES CHARLESBOURG<br>626-7519 | PLACE LEBOURGNEUF<br>626-1941 |

**Marchés en vue.**

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

### ASSISTANT(E) OPTICIEN(NE)

demandé(e)

avec expérience pour travail à temps plein

Tél.: **626-7964** jour / soir  
**JACQUES LANGLOIS**

**659-3616** jour

Demandez SYLVIE

OPTICIEN

Jacques Langlois

Langlois



Épicerie A. Grenier, rue Saint-Jean (angle Saint-Stanislas). Tirée du «Chronicle Telegraph» du début du siècle. (Archives nationales du Québec).

L'histoire d'un commerce du Vieux-Québec de 1870 à 1920

# Le Service canadien des parcs nous fait cadeau du fonds «Alfred Grenier»

Les Archives nationales du Québec viennent d'acquiescer du Service canadien des parcs le « fonds Alfred Grenier » comprenant plus de 67 registres ou volumes ayant appartenu au marchand général du même nom, propriétaire d'un commerce à Québec, de 1870 à 1920, annonce le ministère des Affaires culturelles.

Les documents ont été découverts à l'été 1974 dans un hangar de la rue Carleton, bâtisse qui servait jadis d'entrepôt au magasin d'Alfred Grenier de la rue Saint-Jean.

C'est en exécutant des travaux dans ce coin du Vieux-Québec que le Service canadien des parcs a découvert les « papiers Grenier », les inventaires et conservés avant d'en faire don aux Archives nationales du Québec.

Selon Yolande Le Sieur, de la direction des communications aux Affaires culturelles, le portrait d'un magasin général à la mode d'autrefois constitue, pour les chercheurs d'aujourd'hui, une source de renseignements étonnants pour le profane.

Il s'agit d'une source d'intérêt historique d'abord, puisqu'à cette époque le commerce d'Alfred Grenier, situé dans le quartier latin, au 94-96 de la rue Saint-Jean (coin Saint-Stanislas), avait la réputation d'être une des plus grandes épiceries de Québec. Centre de ralliement populaire, le magasin desservait une clientèle diversifiée venant surtout des quartiers du Palais et du Vieux-Québec. On



L'intérieur de l'épicerie A. Grenier, de la rue Saint-Jean, tel quel à la fin du XIXe siècle. (Archives nationales du Québec).

vendait « des épiceries, des provisions de bouche, des vins et des liqueurs de premier choix » venant, entre autres, d'Italie, de Grèce et de France.

On trouve en outre dans les « papiers Grenier » une autre source d'intérêt en ce qui a trait à la structure commerciale et aux

habitudes alimentaires de l'époque. Effectivement, les registres d'exploitation, cahiers de caisse, billets à ordre, factures, inventaires, annuaires ainsi que les commandes de marchandises racontent le fonctionnement d'un commerce et les habitudes d'achat et de crédit d'une clientèle bien

identifiée. La valeur du fonds Alfred Grenier tient aussi à l'intégralité de la collection qui couvre 40 ans d'histoire quasi continue. Grâce au travail de sauvetage du Service canadien des parcs, les registres et les liasses de papier sont dans un état de conservation jugé excellent.

## «JE SUIS L'IMAGE DE LA MODE DEPUIS QUE J'AI PERDU 92 lb AVEC NUTRI/SYSTÈME»

*Theresa Turner*

### LE PROGRAMME COMPLET DE NUTRI/SYSTÈME COMPORTE:

- Perte de poids rapide, facile, permanente et sécuritaire
- Programme de modification fondamentale du comportement
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels



MAINTENANT 200 CENTRES AU CANADA LE RESULTAT DE NOTRE EFFICACITE

Notre cliente Terry Turner a perdu 92 lb

PLUS DE 1500 CLINIQUES DE PAR LE MONDE

**nutri/système**  
cliniques minceur

**3 SEMAINES** pour seulement **49\$\***

APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

Sainte-Foy Charlesbourg Vanier  
658-3000 624-0440 681-1212

Neufchâtel Lévis  
847-0011 835-9000

\* Offre spéciale: comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.

### SERVICE D'URGENCE

## Verres de contact

**Dr J.R. Clément m.d.**  
**Ophtalmologiste**  
PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY  
**654-1488**

Une création exclusive pour vous et votre famille au même prix

SERVICE PERSONNALISÉ

- Toile de meilleure qualité
- Construction innovatrice
- Contrat annuel d'entretien
- Structure d'acier supérieure
- Possibilité de construction sur mesure
- Événail de prix et de modèles

**LES PISCINES CANADIENNES INC.**  
Spécialité: piscine creusée  
3345, boul. Martel  
Neufchâtel  
845-2877

**9 995\$** 16x32 "Rio"  
Équipée, installée, trottoir inclus

Un an après avoir pris en main le parc industriel que la Communauté urbaine possédait sur son territoire, les autorités de la ville de Beauport se disent satisfaites du rendement de celui-ci et entrevoit pour lui un avenir intéressant.

par RICHARD CÔTE  
LE SOLEIL

Au cours des derniers mois, les demandes de renseignement se sont faites toujours plus nombreuses et les ventes de terrains ont dépassé les objectifs fixés. On avait prévu en effet qu'une moyenne de sept entreprises viendraient s'établir dans le parc, par année, et en 1989 il y en a eu dix.

Au cours de la même année, la ville a acquis un million de pieds carrés de terrain afin d'agrandir le parc vers l'est ce qui lui donne maintenant une superficie totale de 650 000 mètres carrés.

« Il nous reste 272 000 mètres carrés disponibles ce qui nous permet encore quelques bonnes années de développement », a affirmé M. Bernard Auger, responsable du développement économique à la ville de Beauport.

Afin de faire face adéquatement à cette demande, le conseil municipal a voté une résolution

adjugeant un contrat d'environ 485 000 \$ à A. Beaudoin inc. pour des travaux d'extension des services d'aqueduc, d'égouts et de voirie dans le parc.

Celui-ci a pour vocation d'accueillir des entreprises de petit gabarit nécessitant des lots de 25 000 pieds carrés pour les moins importantes et de 150 000 pieds carrés pour celles d'importance moyenne.

Présentement, la Société de promotion économique du Québec métropolitain travaille à faire connaître le parc à des clients éventuels ce qui n'empêche pas la ville d'effectuer certaines démarches par elle-même.

En ce qui a trait au futur immédiat, M. Auger indique sans donner plus de détails que des projets intéressants sont en préparation et que ceux-ci toucheront des domaines nouveaux pour le parc industriel de Beauport, ce qui ajoutera à la diversité des entreprises qui y sont déjà établies.

# Marchés conclus.

Vous avez l'oeil sur de nouveaux marchés éloignés, vous voulez accroître votre efficacité et vous désirez contrôler les coûts des services que vous utilisez. Mais si en plus vous utilisez un téléphone, vous détenez un atout insoupçonné pour améliorer votre rendement.

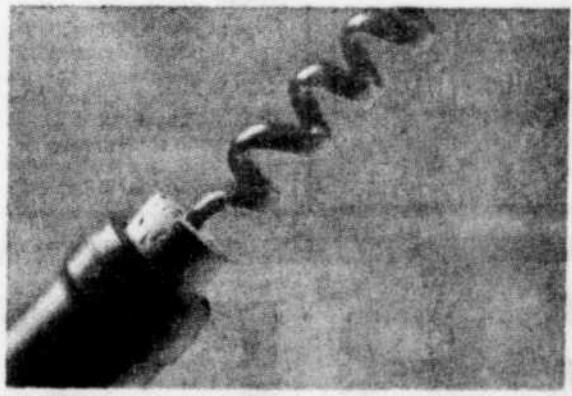
Les Lignes directes d'affaires de Bell Canada, compagnie membre de Telecom Canada, regroupent un éventail de services spécialisés destinés à maximiser vos communications téléphoniques interurbaines et à vous donner le contrôle de leur coût, puisque chaque service fait l'objet d'un tarif mensuel fixe.

Par exemple, un client ou un fournisseur d'une ville éloignée pourrait vous joindre sans frais à un numéro local, comme si vous étiez sur place; n'est-ce pas une façon économique de bâtir de nouveaux marchés sans pour autant ouvrir de nouveaux bureaux?

Ou encore si, entre deux villes, vous placez et recevez de nombreux appels, vous pouvez opter pour une ligne exclusive à double capacité d'acheminement, pour moins que le double du coût. Cela permet à vos interlocuteurs de vous appeler sans frais et, à vous, d'accélérer la gestion quotidienne de vos affaires.

Un autre atout: les Lignes directes d'affaires vous permettent aussi de transmettre des données sur terminal ou télécopieur. Alors, si vous désirez devenir plus efficace et plus productif, demandez à nos conseillers de vous proposer les services les mieux adaptés à votre entreprise.

Appelez-nous dès aujourd'hui au **1 800 561-6600** poste 20, pour plus de renseignements. Et chaque marché en vue va peut-être donner lieu à des marchés conclus.



L'efficacité passe par Bell<sup>MC</sup>

**Bell**  
Membre du réseau national  
Telecom Canada

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier «HABITAT» du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-7367

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

## PARLEZ ANGLAIS D'ICI LE PRINTEMPS

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et défendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

— COURS DEDUCTIBLE D'IMPÔT

**BERLITZ**

5 PLACE QUEBEC  
529-6161

© 1989 Centres de Langues Berlitz

## Projet de loi au Vermont

## Un contrat de 6 milliards \$ pourrait échapper à Hydro

MONTPELIER — Un projet de loi à effet rétroactif chemine présentement à la législature du Vermont et pourrait, une fois adopté, réduire considérablement les chances d'Hydro-Québec de conclure une vente de plusieurs milliards de dollars avec un consortium de 24 compagnies d'électricité.

textes de MAURICE GIRARD  
de la Presse canadienne

Après l'échec du Maine, Hydro-Québec a offert au Vermont les mêmes conditions avantageuses, mais à la condition que le contrat entre en vigueur en mai. Passé ce délai, Hydro-Québec ne pourra plus garantir des prix aussi bas.

Ce qui oblige la Commission des services publics — organisme de réglementation semblable à l'Office national de l'énergie — à se prononcer d'ici deux mois sur cette transaction de 6 milliards \$, touchant 450 mégawatts d'énergie ferme dont la livraison s'étendra sur 30 ans.

En novembre, le président de la Commission, M. Richard Cowart, rejetait la demande des Cris du Québec et des environnementalistes américains qui réclamaient un examen des répercussions des travaux sur l'environnement de la baie James et sur la vie des autochtones.

Dans un jugement à la Salomon, M. Cowart acceptait cependant d'étudier ces questions dans la mesure où le Vermont pouvait être touché.

Devant cette décision qu'elle juge moralement inacceptable, la sénatrice démocrate Elizabeth Ready introduisait, début janvier, un projet de loi (S-250) refondant les statuts de l'organisme pour lui permettre d'étudier à loisir les répercussions environnementales et la question des droits de la personne.

« Comprenez-moi bien, cette mesure n'est pas une loi anti-Hydro-Québec. En tant que législatrice, je dois donner des directives à la Commission et définir son mandat », a-t-elle expliqué en entrevue. Soit, Mme Ready a ajouté du même souffle que le projet de loi S-250, s'il est adopté,

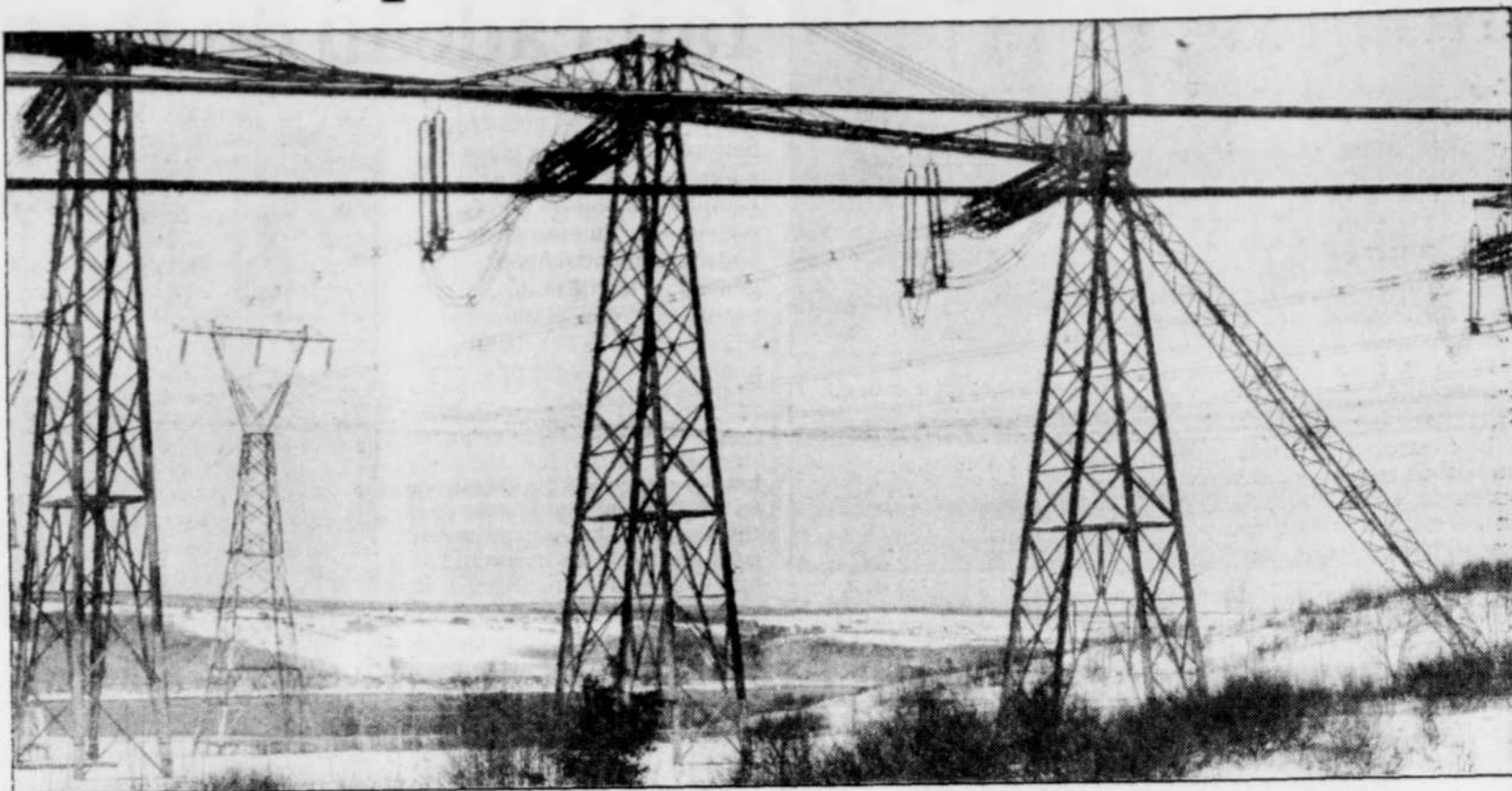
aura des effets rétroactifs et qu'il obligera la Commission des services publics à réexaminer tout le dossier, sonnant virtuellement le glas de cette entente, qui ne pourra ainsi respecter l'échéance que dicte la conjoncture.

Dans l'interview qu'elle accordait à la Presse Canadienne, la sénatrice de 36 ans se défend de passer pour une « anti-Hydro-Québec ». En tant que législateur, elle affirme ne faire que le devoir dicté par sa conscience. Si, en tant que femme politique, elle n'a pas de position sur cette transaction « trop complexe pour commander un jugement rapide », elle précise « qu'en tant que citoyenne, j'aurais par contre tendance à m'y opposer ».

« Comme consommateurs d'une énergie achetée de l'étranger, nous, les citoyens du Vermont, n'avons pas le droit de faire l'autruche et d'écarter les répercussions environnementales que des décisions prises ici pourraient avoir ailleurs. Non plus de fermer les yeux sur les questions de droits de la personne que ces mêmes décisions pourraient soulever. On ne pourrait pas, par exemple, acheter le pétrole d'un pays arabe qui torturerait ses citoyens », suggère-t-elle.

Dans quelques jours, le projet de loi S-250 fera l'objet d'un vote au comité des finances — où la sénatrice Ready est confiée d'avoir la majorité — puis au Sénat. Avant d'être présenté à la gouverneure démocrate Madeleine Kunin, le projet devra être approuvé par la Chambre des représentants, qui n'en a pas encore été saisi.

Seule la gouverneure peut apposer son veto. La sénatrice Ready est convaincue que Mme Kunin — « respectueuse des droits de la personne parce que sa famille a fui l'Allemagne nazie » — respectera la volonté de la majorité. D'autant plus que des élections au poste de gouverneur ont lieu en novembre.



Après l'échec du Maine, Hydro-Québec a offert au Vermont les mêmes conditions avantageuses, mais à la condition que le contrat entre en vigueur en mai. Passé ce délai, Hydro-Québec ne pourra plus garantir des prix aussi bas. Ce qui oblige la Commission des services publics à se prononcer d'ici deux mois sur cette transaction de 6 milliards \$.

## L'opposition à l'achat d'hydro-électricité québécoise menace de s'intensifier

MONTPELIER — Au Vermont, l'opposition à l'achat d'hydro-électricité québécoise fait boue de neige et menace de s'intensifier d'ici l'annonce, début mai, de la décision finale sur cette transaction de 6 milliards \$ entre Hydro-Québec et un consortium de 24 compagnies de distribution, le Vermont Joint Owners.

Une pétition circule depuis quelques jours. On commence à parler de la tenue d'un référendum. Et des assemblées publiques se multiplient aux quatre coins de cet État, qui cultive sa singularité vermontoise comme le Québec sa société distincte.

Rien d'étonnant alors à ce que des groupes aux intérêts vraisemblablement disparates comme les propriétaires de centrales électriques s'unissent aux écologistes contre Hydro-Québec, les premiers empruntant aux deuxièmes un discours environnemental qui semblerait moins suspect s'il n'e-

tait pas si ouvertement motivé par des intérêts financiers.

« Pourquoi créer de l'emploi à l'extérieur en investissant 6 milliards \$ au Québec plutôt que chez nous », demandent les nouveaux chantres de l'environnement au Vermont Independent Power Producers, groupe de compagnies qui contribuent financièrement à la campagne des écologistes.

Les nouveaux convertis à l'environnement promettent de faire appel au dernier cri dans les techniques d'économie d'énergie pour remplacer les 450 mégawatts que le Québec s'engage à livrer pendant 30 ans, à compter de mai prochain.

C'est aussi à Burlington, la plus importante ville de l'État, que se concentre le noyau d'opposition au projet. Le maire Peter Clavelle, un démocrate, n'en veut pas. Lui aussi préfère les économies d'énergie.

Plus qu'un symbole, ces 450 mégawatts ont donné le ton à la campagne des écologistes, qui ont lancé l'opération : « Alerte à la baie James » dans le but de répéter l'exploit du groupe : « No Thank You Hydro-Québec », qui a réussi, au Maine, l'an dernier, à mettre pour la première fois Hydro-Québec en échec.

À la première réunion publique, mardi à Montpelier, les environnementalistes ont prouvé qu'ils étaient doués pour l'organisation. Mais, dominée par les discours plutôt que la discussion, la

rencontre de trois heures a viré au dialogue de sourds et elle s'est terminée par l'entrée d'une dizaine d'adolescents déguisés en hibou, mouette, poisson et caribou.

Si l'allure des participants semblait d'une autre époque, les propos ne manquaient pas d'actualité. On a rappelé qu'en 1984, « 10 000 caribous se sont noyés à cause des barrages ». Qu'en 1988, on a dénombré 19 000 interruptions de courant au Québec, dont trois pannes générales. « On ne peut pas se fier à Hydro-Québec », a dit Nat Koren.

Le sort des Cris a dominé les interventions. Un dénommé Bill Enamore a même présenté les diapositives de son dernier voyage de pêche à la baie James, avant la construction de la phase I. « Je n'ai jamais rencontré de gens aussi respectueux de l'environnement que les Cris », a-t-il affirmé.

John Binhammer a dit craindre que les barrages de la phase II ne se transforment pour les autochtones en un « Bhopal à la québécoise ». Lesley Beckner s'est indignée que les compagnies du Vermont revendent à profit à l'État de New York une électricité « qui aura été le résultat d'abus des droits de la personne ». Roy Donnavan a parlé du « génocide culturel que les Québécois se préparent

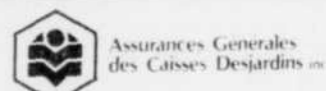
à infliger aux Cris ». Un autre a renchéri en faisant un nébuleux rapprochement entre Hitler, les chambres à gaz, le génocide juif, le premier ministre Bourassa, les barrages de la baie James et les autochtones québécois.

Pour Tom Bitler, « les Canadiens se pensent plus fins que nous, mais leur politique environnementale a 20 ans de retard sur la nôtre. Ils vont construire des barrages et étudier ensuite les dangers possibles pour l'environnement ». Il a conclu en proposant de « bannir l'électricité du Québec comme on le fait pour les couches non biodégradables ».

Déçu que les manières des écologistes ne soient pas à la hauteur de leurs intentions, un membre de la commission des services publics a demandé vivement à la Presse canadienne de ne pas accorder trop d'importance aux commentaires anti-Hydro-Québec, teintés de xénophobie et d'ignorance. « Cela ne reflète pas l'opinion des citoyens du Vermont envers le Québec », a-t-on insisté.

Procureur principal dans ce complexe dossier, Me John Marshall, n'est pas demonté par ce courant négatif, « qui ne reflète pas l'opinion de la majorité des citoyens du Vermont ».

De nouvelles audiences techniques et publiques se tiendront en mars.



## AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

AVIS est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires d'ASSURANCES GÉNÉRALES DES CAISSES DESJARDINS INC. se tiendra le mardi 20 mars 1990 à 10h45, au Palais des Congrès (salle 401B), 201, avenue Viger ouest, Montréal, aux fins de:

1. Recevoir et approuver le rapport des administrateurs, les états financiers ainsi que le rapport des vérificateurs pour l'exercice écoulé.
2. Ratifier les actes des administrateurs et dirigeants pour l'exercice écoulé.
3. Ratifier le règlement No. 1A modifiant le règlement No. 1; la modification touche le nombre d'administrateurs.
4. Élire les administrateurs.
5. Nommer les vérificateurs.
6. Discuter de toute question additionnelle pouvant légalement être soumise à l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration

Pierre Bornais, c.r.  
Adjoint au président et secrétaire

Lévis-Lauzon, le 26 février 1990



## AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

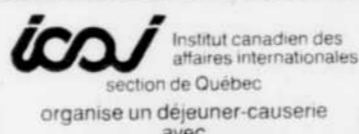
AVIS est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA se tiendra le mardi 20 mars 1990 à 11h00, au Palais des Congrès (salle 401B), 201, avenue Viger ouest, Montréal, aux fins de:

1. Recevoir et approuver le rapport des administrateurs, les états financiers ainsi que le rapport des vérificateurs pour l'exercice écoulé.
2. Ratifier les actes des administrateurs et officiers pour l'exercice écoulé.
3. Élire les administrateurs.
4. Nommer les vérificateurs.
5. Discuter de toute question additionnelle pouvant légalement être soumise à l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration

Pierre Bornais, c.r.  
Adjoint au président et secrétaire

Lévis-Lauzon, le 26 février 1990



## Monsieur J. MICKAEL McCORMACK

vice-président, administration  
Daishowa  
Produits Forestiers Limitée

Thème: L'entreprise japonaise à Québec  
Date: Le mardi 27 février 1990  
Heure: 12 heures  
Endroit: Hôtel Hilton Québec  
Salon Vieux-Port, 23e étage  
Prix: Membres: 18 \$  
Non-membres: 20 \$  
Étudiants: 15 \$  
Information et réservations:  
M. Jean Baillargeon  
Tél.: (418) 692-4553



## AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

AVIS est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires de LE GROUPE DESJARDINS, ASSURANCES GÉNÉRALES se tiendra le mardi 20 mars 1990 à 10h30, au Palais des Congrès (salle 401B), 201, avenue Viger ouest, Montréal, aux fins de:

1. Recevoir et approuver le rapport des administrateurs, les états financiers ainsi que le rapport des vérificateurs pour l'exercice écoulé.
2. Ratifier les actes des administrateurs et dirigeants pour l'exercice écoulé.
3. Ratifier les règlements Nos. 1E et 1F modifiant le règlement No. 1; les modifications touchent le nombre d'administrateurs et le quorum aux assemblées des actionnaires.
4. Élire les administrateurs.
5. Nommer les vérificateurs.
6. Discuter de toute question additionnelle pouvant légalement être soumise à l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration

Pierre Bornais, c.r.  
Adjoint au président et secrétaire

Lévis-Lauzon, le 26 février 1990

## L'UN DES MEILLEURS TAUX DISPONIBLES

Termes de 1 à 10 ans  
Intérêt garanti jusqu'à

11.60%

Intérêt composé sur demande

**mea**  
Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

- Aucuns frais d'adhésion ou d'administration
- Aucuns frais de conversion lors de l'achat d'une rente.

**INSAISSABLE.**  
Les bureaux de notre service des rentes seront ouverts jusqu'à 21h du 26 février au 1<sup>er</sup> mars.

**SSQ**  
MUTUELLE D'ASSURANCE

SERVICE DES RENTES:  
1 Parc Samuel-Holland  
Bureau 145 Québec G1V 4H5  
Tél.: (418) 651-7000

SUCCURSALES:  
Montréal-Centre (514) 285-8880  
Montréal-Est (514) 521-7365  
Québec (418) 659-4363

QUÉBEC  
TORONTO

99\$

Sans aucune restriction\*.

Communiquez avec votre agent de voyages ou appelez Intair, Québec: (418) 692-1031. En région, sans frais: 1 800 361-0200.

\*Ce tarif aller simple est en vigueur jusqu'au 30 avril 1990 sur tous les vols directs et sans escale. Aucune promotion ne s'applique à cette offre.

INTAIR



ÉDITORIAL

# L'histoire a rattrapé Bourassa

**M**ême dans l'hypothèse que les ténors libéraux provinciaux n'aient voulu qu'exercer une pression additionnelle sur les provinces récalcitrantes à l'adoption de l'accord du lac Meech, le débat sur l'avenir constitutionnel du Québec ne sera jamais plus le même.

D'abord, s'ils redevenaient les inconditionnels chevaliers du fédéralisme qu'ils étaient en 1980, les libéraux de Robert Bourassa auront perdu une forte marge de crédibilité. Les menaces d'instabilité politique et économique déployées encore au cours de la toute dernière campagne électorale au Québec, doivent être remises au musée de l'argumentation politique. Ils viennent de reconnaître implicitement que les grands malheurs qu'ils prédisaient alors pour les Québécois, advenant une victoire du OUI, n'étaient qu'une chasse aux sorcières...

Le PLQ démontre par ailleurs une fois de plus qu'il est une coalition de pouvoir et que ses fondements idéologiques sont bien fragiles.

L'affront fait aux francophones par les municipalités ontariennes qui ont adopté des politiques d'unilinguisme; le rejet de l'entente du lac Meech par trois provinces; le désintéressement qui s'est installé au Canada anglais à l'égard du Québec et surtout, la réplique des Québécois, y compris des milieux d'affaires, d'assurer seuls leur avenir dans ces conditions, ont amené plusieurs libéraux provinciaux à réajuster leur tir.

L'exercice du pouvoir aura également montré à certains ministres, comme M. Marc-Yvan Côté, qu'indépendamment des personnes en poste à Ottawa et à Québec et de leur allégeance, le système fédéral actuel est trop boiteux pour tolérer le maintien du statu quo. Le dernier budget du ministre Michael Wilson aura donné une leçon déterminante à ceux qui ont ainsi toujours besoin d'un peu plus de temps pour comprendre. Ce faisant, ils endossent aveuglément la théorie Parizeau à l'effet que le système lui-même est à remplacer et non les hommes. La population s'en souviendra.

Toutefois, même si une majorité au Québec était prête à aborder un virage historique après la consécration de l'échec de Meech, les libéraux ne pourraient en prendre la commande sans que ce parti éclate.

Anglophones et allophones qui s'y retrouvent n'accepteront jamais de participer, ne serait-ce qu'à un affaiblissement de la structure actuelle du Canada, une garantie pour eux de la protection de leurs droits.

Pour la même raison donc que Robert Bourassa était incapable de proposer une politique linguistique bien tranchée, il se voit forcé de gagner du temps, en créant par exemple un comité d'étude sur la question constitutionnelle et de se montrer plus sibyllin que jamais.

M. Bourassa excelle dans la fuite, à chacun de ses rendez-vous avec l'histoire. Depuis 1967, quand, en extrême, il a gardé la droite plus par opportunisme que par conviction, il s'est toujours posé en réaction aux Trudeau et Chrétien plutôt que d'offrir sa vision de l'avenir à ses concitoyens.

Souhaitons-lui de trouver la force intérieure, au-delà du maintien d'une unité factice au sein du PLQ, pour définir un nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et Québec, au lieu d'attendre que cela se produise par un accident électoral dont l'interprétation prêterait longtemps à confusion.

J.-JACQUES SAMSON

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS II

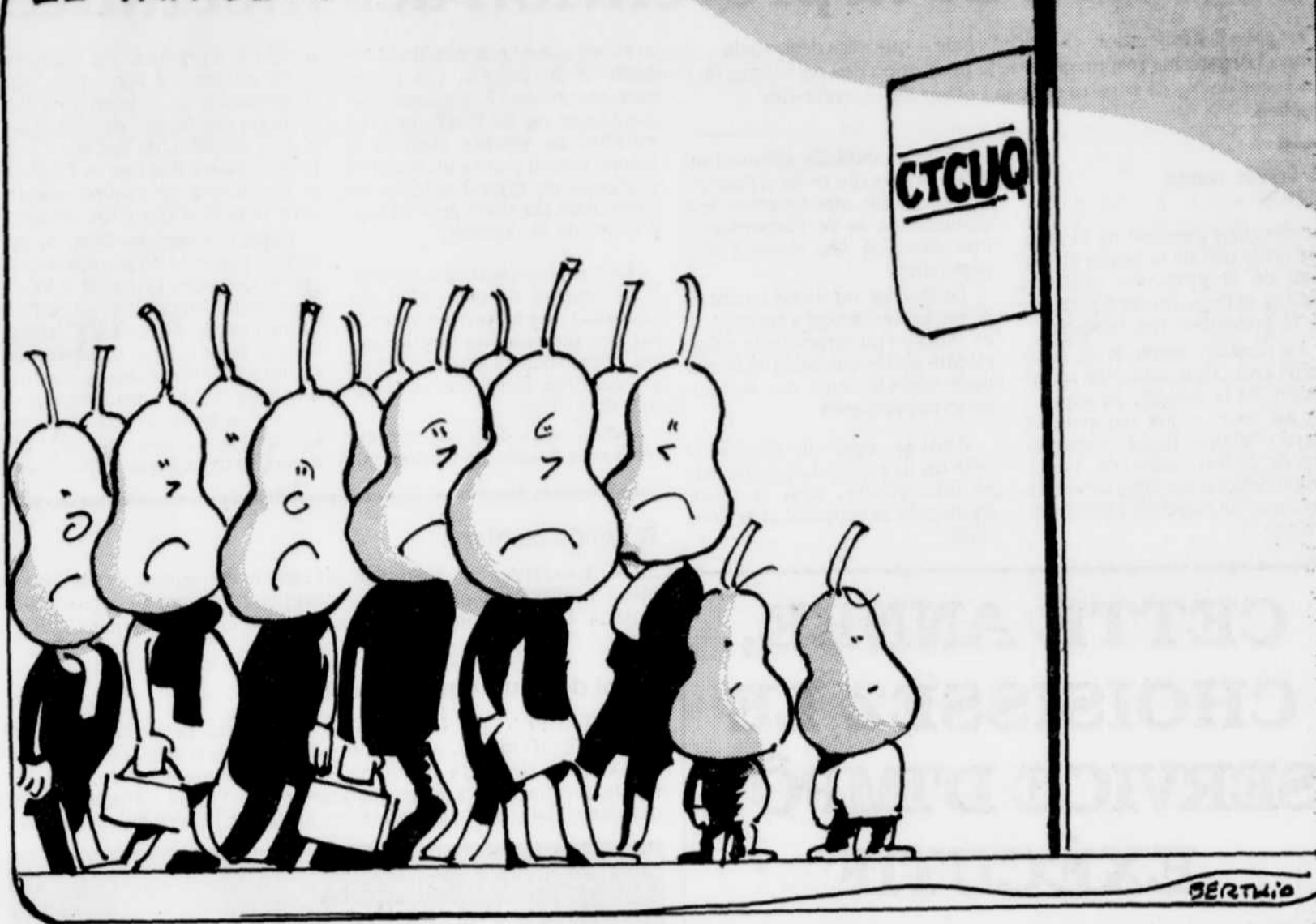
Président et Éditeur:  
ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim  
et directeur de l'éditorial:  
J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information:  
DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier:  
CHARLES-A. POULIN

## LE TRANSPOÏRES EN COMMUN



Point de vue

### Le bilinguisme intégral serait un mythe

par Christian DUFOUR

**C'**est l'évidence même. La décision de plusieurs villes ontariennes de se proclamer unilingues anglaises traduit un sentiment anti-Québec, la langue française étant étroitement associée à cette province.

Non seulement ce sentiment existe-t-il, mais sans lui les opposants à l'accord du lac Meech seraient incapables de faire avorter l'entente. Il les place en même temps dans une position délicate: comment convaincre que l'échec probable de l'accord n'aura rien à voir avec un rejet du Québec, quand c'est aussi manifestement faux?

Dans un sens très réel, le Movement for the Preservation of English est l'allié objectif des Robert Libman, Clyde Wells et Pierre Elliott Trudeau dans leur combat contre l'accord du lac Meech. Mais c'est aussi leur pire ennemi, car il fait apparaître ce qui se cache sous leur tranquille bonne conscience: le rejet d'une réalité québécoise qui ne fait pas leur affaire.

Par ailleurs, le sentiment anti-Québec n'explique pas tout: le mouvement est trop profond, au sein d'une population du nord de l'Ontario pour laquelle la Belle Province n'est pas si importante.

On a beaucoup ironisé sur le caractère futile des craintes de municipalités qu'aucune loi n'obligeait à devenir bilingues, ni à offrir des services en français n'ayant jamais été disponibles.

Pourtant, cette crainte se comprend davantage si l'on tient compte du fait qu'on est en présence de quelque chose de plus menaçant à certains égards qu'une loi ou une politique: une idéologie conquérante qui ne sait pas où s'arrêter, à l'image de Pierre Elliott Trudeau.

Au-delà du rejet du Québec, les déclarations d'unilinguisme des villes ontariennes constituent une protestation contre les excès d'une idéologie du bilinguisme que le système est condamné à pousser toujours plus avant, jusqu'à l'absurde, pour éviter le péché qui n'a pas de pardon dans la théologie trudeauiste régnante au Canada: la reconnaissance que la spécificité québécoise a naturellement des conséquences politiques et que le Québec a le droit d'en profiter.

C'est ainsi que Clyde Wells, ce grand ami des Québécois, dit envisager très sérieusement de rendre Terre-Neuve - Terre-Neuve! formellement bilingue sur le plan provincial.

Déjà le Manitoba était passé à la casserole contre son gré en 1969, ce qui nous donne dix ans plus tard Sharon Carstairs et l'opposition viscérale de cette province à l'accord du lac Meech.

Prochaine étape: dans deux ans, les Territoires-du-Nord-Ouest deviendront bilingues, toujours sur papier évidemment. Selon la logique torde du système, cela devrait faire un ennemi de plus pour un Québec qui n'a pourtant rien demandé.

Que l'on est rendu loin de mesures essentielles comme le bilinguisme institutionnel au niveau fédéral ou au Nouveau-Brunswick, des services dans les deux langues là où la réalité le justifie! Que l'on est rendu loin du simple bon sens!

Le mieux, qui est parfois l'ennemi du bien, est en train de se transformer dans ce domaine en pire. La réalité qu'on ne respecte pas se venge, pour le plus grand mal des Canadiens et des Québécois.

Devant l'absurdité érigée en système, il est tentant pour les Québécois de jeter le bébé avec l'eau du bain et de rejeter en bloc l'héritage trudeauiste, en oubliant qu'au départ le bilinguisme était une belle victoire du Québec, une victoire que M. Trudeau a tout

d'abord incarnée pour ensuite la détourner à ses propres fins.

Un éditeur se demandait l'autre jour à quoi pouvait bien servir l'étiquetage bilingue à Vancouver. Holà! Le Québec profite aussi du bilinguisme à l'extérieur de ses frontières.

Quel Québécois n'a pas lu rageusement en anglais des feuillets d'instruction dont la version française était incompréhensible, si non insultante? Qu'est-ce que ce sera le jour où les compagnies canadiennes-anglaises, les compagnies américaines verront diminuer des trois quarts le marché où il faut étiqueter dans les deux langues pour faire des affaires?

Les événements de Sault Ste. Marie et d'ailleurs nous amènent à réfléchir sur une question fondamentale, dont la réponse n'est pas simple: jusqu'où doit aller l'idéal du Canada bilingue? Pas jusqu'à Yellowknife en tout cas, ni à Québec.

*M. Dufour est chercheur. Il dirige présentement un Programme de recherche sur le concept de société distincte à l'Institut de recherches politiques, organisme indépendant créé en 1972 par le gouvernement du Canada.*

Notre Opinion

#### Je suis scandalisée

Commentaires sur l'entrevue de Louise Lemieux avec le Dr Suzanne Lemire (samedi le 10 février 90).

J'ai été scandalisée de lire les propos du Dr Lemire.

Oui les femmes sont des consommatrices averties. Elles posent des questions à leur médecin. Sachez, madame, que c'est d'humanisation des soins dont on parle ces temps-ci.

Je ne laisserai à aucun médecin le pouvoir de faire de mon corps ce qu'il croit bon pour moi sans m'avoir consultée. Vous saurez que c'est en se parlant que s'établit une vraie relation de confiance.

Si vous faites confiance à votre garagiste comme vous semblez le faire, plusieurs pièces de votre voiture ont dû être changées sans nécessité. (...)

Carmen Laquerre  
Pansville

#### Les mains propres

Certains chrétiens souffrent du complexe des « mains propres ». Comme ils ne veulent pas être complices d'une mauvaise loi sur l'avortement, ils se drapent d'intransigeance et ils refusent de se « salir les mains ».

Un peu comme les femmes

« respectables » du temps de saint Vincent de Paul qui refusaient de s'occuper des enfants nés hors du mariage, sous prétexte qu'ils étaient des « enfants du péché ». (...)

Mais à favoriser une loi acceptable sur l'avortement, à s'engager dans le débat, ils risquent, à la vérité, de se « salir les mains », de paraître parfois « complices du mal ».

S'ils restent en dehors du débat soit par intransigeance, soit par indifférence, ils peuvent être accusés, à juste titre, d'omission grave et ils se coupent de l'influence qu'ils pourraient exercer dans l'élaboration de la nouvelle loi sur l'avortement.

Songent-ils également au mal qu'ils pourraient empêcher, au bien qu'ils pourraient faire par leur présence effective et compréhensive auprès des femmes et des couples en détresse? Il est vrai qu'il est tellement plus facile de juger et de condamner que d'essayer de comprendre et d'aider...! (...)

Roger Bellavance  
Duberger

#### Un espoir déçu

(Lettre à Gilles Loiselle, député de Langelier)

(...) Ayant fait, l'an passé, du bénévolat à la Maison l'Arc-en-

Ciel du quartier St-Roch et connaissant les besoins financiers immenses de cette oeuvre située sans doute dans votre comté, je parcourais avec frénésie les pages du *Messenger de Langelier* espérant contre toute espérance qu'enfin le député-ministre de Langelier aurait fait un geste marquant pour l'avenir de cette maison de réhabilitation qui fonctionne à partir de dons pour une très large proportion de son budget.

Malheureusement, il n'en fut rien. Je constatai avec consternation que Voice of English Quebec recevait une subvention de 130 000 \$; que les Joyeux Quilteurs, les Joyeux Retraités, l'Association internationale francophone des aînés recevaient 4688 \$ (c'est 125 312 \$ de moins que Voice of English Quebec), l'Association nationale des retraités fédéraux, le Cercle des fermières de St-Sacrement enfin que tous avaient réussi à vous vendre leur priorité.

La maison d'entraide l'Arc-en-Ciel accueille plus d'une centaine d'hommes souvent dans la fleur de l'âge pour une thérapie d'un mois afin de les aider à vaincre leurs problèmes d'alcoolisme et de leur redonner espoir.

Mais pour une oeuvre qui est fondamentale, on n'arrive pas à toucher la bonne personne.

Philippe Paré  
Québec

#### Un peu de respect

(Lettre à M. Michel Cléroux, Association des hôpitaux du Québec)

Étant membre du CPS en tant que technicienne en diététique, je déplore le fait que le gouvernement ne puisse reconnaître l'importance de notre travail.

Une telle attitude ne peut que nuire à la motivation des professionnels qui se sont toujours efforcés d'exceller dans les disciplines qui leur sont propres.

Il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de chacun des maillons de la chaîne indispensable à la santé des Québécois. Non seulement les bénéficiaires doivent-ils recevoir des soins ap-

propriés mais pour être en mesure de les leur prodiguer, il faut d'abord que les radiographies soient faites d'une façon consciencieuse car elles seront à la base du diagnostic posé.

Il en est de même de l'alimentation; à quoi sert de recevoir de bons médicaments et de bons soins si le bénéficiaire ne reçoit pas une alimentation conforme à son état et par laquelle, il pourra refaire ses forces. (...)

C'est tout le processus de retour à la santé qui s'en trouvera retardé ou peut-être même définitivement interrompu. (...) Je termine en espérant que le gouvernement et le public nous accorderont le respect que nous méritons.

Ginette L'Heureux  
Québec

#### L'ocuménisme

L'Église consacre tous les ans en janvier une semaine pour l'unité. Reste à savoir si les moyens que nous avons pris jusqu'ici ont favorisé le retour de nos frères séparés à l'Église catholique.

À ce sujet, Dom Guéranger, ce moine bien connu par ses écrits d'une haute spiritualité commente la seconde épître de St-Jean, je cite:

Saint Jean, cet homme si mer-

veilleux dans la charité, était inflexible contre l'hérésie qui anéantit la charité dans sa source en ruinant la foi. C'est de lui que l'Église a reçu sa maxime de fuir l'hérétique comme la peste, ne lui donnez pas même le salut dit cet ami du Christ dans sa seconde épître, car celui qui le salue communie à ses oeuvres mauvaises.

Voilà comment saint Jean nous dit de faire l'ocuménisme! Nous sommes loin ici, des dialogues, des poignées de mains, accolades, invitations aux protestants à venir prêcher dans nos églises, des concélébrations avec eux en laissant ainsi croire au peuple fidèle que toutes les religions se valent et qu'on peut se sauver dans n'importe laquelle, comme si Notre-Seigneur avait fondé plusieurs églises!

Nos chefs spirituels en agissant ainsi sont en pleine hérésie! M'est avis qu'ils devraient se procurer du carburant pour leur lampe et ça presse et ainsi dans la lumière réétudier la seconde épître de saint Jean, ainsi on pourrait encore opérer des conversions chez nos frères séparés, on garderait aussi les catholiques dans la vraie foi au lieu de les voir apostasier en rejoignant les fausses religions.

Monique Robertson  
Québec



Le déversement menace un millier d'oiseaux marins

## 1 million \$ pour éliminer l'essence-diesel du port de Vancouver

VANCOUVER (PC) — Il pourrait en coûter 1 million \$ pour nettoyer le déversement d'essence au diesel dans le port de Vancouver qui pourrait au moins toucher 1000 oiseaux marins.



Des jeunes absorbent l'huile à l'aide de tampons absorbants.

Environ 40 000 litres de diesel se sont répandus vendredi lorsqu'un bateau céréalier a heurté un navire de pêche par un brouillard dense.

Dans un quartier général de fortune près du lieu du déversement, des boîtes de boîtes de caoutchouc attendaient l'équipe de nettoyage qui devra s'attaquer au pire déversement d'huile dans le port depuis 17 ans.

Les autorités du port ont déclaré que la plus grande partie du nettoyage a été complétée hier mais que le tout ne serait pas terminé avant une dizaine de jours.

M. Dave Smith, du Service canadien de la faune, a estimé qu'environ 1000 oiseaux marins ont été en contact avec l'huile qui a recouvert leur plumage. Il a ajouté que la moitié des oiseaux touchés seraient capturés puis soignés.

L'Association de sauvetage de la faune de la Colombie-Britannique a décidé de prendre soin des canards plongeurs, des cormorans et des mouettes.

« Nous commençons à emmener un bon nombre d'oiseaux

pour les laver et nous espérons qu'ils se remettront complètement », a déclaré un porte-parole du ministère de l'Environnement, Alan Strickland.

Il a de plus précisé qu'il est difficile de savoir combien d'oiseaux mourront des suites de ce déversement. Hier, environ 150 oiseaux ont été amenés pour le nettoyage. Plusieurs douzaines sont morts.

Ce déversement est un millier de fois moins important que celui du Exxon Valdez survenu en mars

### ■ Opposition à Duchesnay

DUCHESNAY — L'Association forestière du Québec métropolitain s'oppose à la vente d'une portion du territoire de la forêt expérimentale de Duchesnay qui consiste à soustraire quatre kilomètres carrés autour du lac au Chien pour la céder à la Corporation de développement du parc industriel de Saint-Raymond de Portneuf pour y construire des résidences, des chalets et des condos. Selon l'association, ce projet est déplorable puisqu'il brise l'intégrité de la station forestière tout en augmentant les risques de pollution.

dernier. Plus de 41 millions de litres d'huile avaient alors été déversés lorsque le navire avait heurté un récif dans le détroit du Prince William, souillant 1600 kilomètres des côtes d'Alaska.

**loto-québec**

### Résultats

Tirage du 90-02-24

**649**

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

**1 23 26 37 43 49**

No complémentaire: **2**

GAGNANTS LOTS

|       |         |                 |
|-------|---------|-----------------|
| 6/6   | 2       | 1 119 232,50 \$ |
| 5/6 + | 4       | 211 410,60 \$   |
| 5/6   | 323     | 2 002,00 \$     |
| 4/6   | 18 194  | 68,30 \$        |
| 3/6   | 317 714 | 10,00 \$        |

VENTES TOTALES: 18 114 460 \$

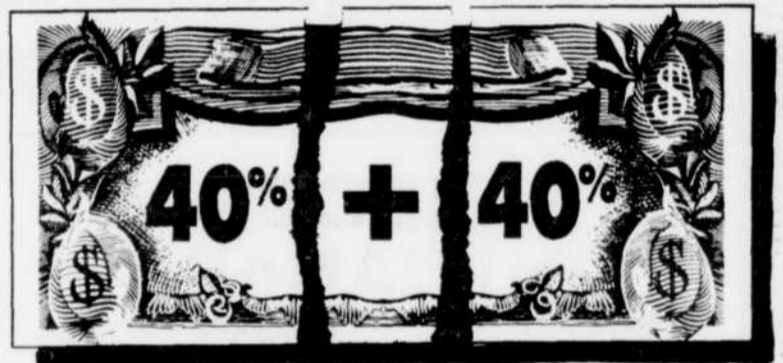
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 800 000 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-02-28

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# LE REÉR QUI COUPE VOTRE IMPÔT 2 FOIS



### UNE DÉDUCTION DE 40%\*

D'abord, comme tous les REÉR, celui du Fonds de solidarité vous permet de déduire de votre revenu imposable la somme investie. Ainsi un investissement de 1000 \$ réduira le revenu imposable de 1000 \$. À un taux d'imposition moyen, cela représente déjà une économie d'impôt de 400 \$ environ.

### DES CRÉDITS D'IMPÔT DE 40%

En plus et en exclusivité, votre contribution au REÉR du Fonds de solidarité vous donne droit à des crédits d'impôt totalisant 40% de la somme investie. C'est-à-dire qu'une fois l'impôt calculé sur votre revenu imposable, le même 1000 \$ investi vous permet de soustraire de l'impôt à payer un 400 \$ supplémentaire.

Si vous voulez savoir comment le Fonds peut aussi travailler pour vous, appelez-nous.

**Québec: (418) 622-3258**

QUÉBEC  
4715, avenue des Replats  
Bureau 195  
Charlesbourg-Ouest

SAINTE-FOY  
3291, Chemin Sainte-Foy  
2<sup>e</sup> étage, bureau 211  
Place Duplessis  
COMPLEXE G  
Rez-de-chaussée

**De l'extérieur sans frais:  
1-800-361-7111**

|                 |                |
|-----------------|----------------|
| Montréal:       | (514) 285-6400 |
| Trois-Rivières: | (819) 373-3447 |
| Jonquière:      | (418) 547-6800 |
| Hull:           | (819) 778-1656 |
| Sherbrooke:     | (819) 821-2070 |
| Rouyn:          | (819) 797-4902 |
| Sept-Îles:      | (418) 968-6254 |

## FAITES TRAVAILLER LE FONDS!

\*selon le taux d'imposition moyen

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le prospectus simplifié du Fonds.

LE  
**FONDS**  
DE SOLIDARITÉ-FTQ

## ★ LA BAIE ★

**LE MARDI 27 FÉVRIER  
FINI LE CAFARD  
DE L'HIVER!  
ÉCONOMISEZ 15%\***



### LE MARDI 27 FÉVRIER, JOUR DES 65 ANS ET PLUS!

#### \*15% DE RABAI SUR PRESQUE TOUS VOS ACHATS

Si vous vous sentez déprimé et fatigué du froid et de la neige, ceci va vous remonter le moral: le jour des 65 ans et plus à la Baie. Vous prendrez plaisir à faire des emplettes toute la journée, tout en économisant 15% sur presque tout ce que vous achèterez! Apportez une pièce d'identité indiquant votre âge (carte de l'Age d'or, permis de conduire, certificat de naissance, etc.) et passez une excellente journée! Achats en magasin seulement.

EXCEPTIONS: Tabacs, restaurants, produits pharmaceutiques, produits de beauté et parfums, sacs à main Bree, articles Liz Claiborne, gros électroménagers, fours à micro-ondes, téléviseurs, magnétoscopes et matériel vidéo, radios, chaînes stéréo et accessoires, téléphones, répondeurs téléphoniques, claviers et commandes spéciales. Centres de liquidation d'articles de mode, chèques-cadeaux et la plupart des services à la clientèle.

Les rayons concédés et de service peuvent varier selon le magasin. La liste complète des exceptions sera affichée dans votre magasin la Baie.

**SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!**

**PÂTÉ AU POULET  
2,99**

Profitez pleinement de votre journée et venez savourer notre délicieux pâté au poulet, servi avec légumes. Pour les aînés seulement, sur présentation d'une preuve d'âge. Dans les restaurants libre-service de la Baie, le mardi 27 février 1990.

la **Baie**